



“JE L’AY EMPRINS”

Mélanges offerts à Jean-Luc Chassel

“JE L’AY EMPRINS”

Mélanges offerts à Jean-Luc Chassel

Édités par

Arnaud Baudin, Clément Blanc-Riehl, Laurent Macé, Caroline Simonet

Sommaire

<i>Abréviations et conventions</i>	8
<i>Avant-propos</i>	11
<i>Bibliographie de Jean-Luc Chassel</i>	13

“ *Amis aimés, amie avez* ”

SOUVENIRS

<i>Les prémices d'un savoir</i> , par Hélène LOYAU	25
<i>Jean-Luc Chassel</i> , par Carla BOZZOLO	27

“ *Ainsi je frappe* ”

LES SCEAUX

<i>L'empreinte au miroir de l'image. La miniature de la parabole du sceau et de la cire dans le Miroir de la Salvation humaine (BnF, Français 6275, vers 1455-1485),</i> par Brigitte Miriam BEDOS-REZAK	31
<i>Une influence latine sur les sceaux de l'Empire romain d'Orient ?</i> par Jean-Claude CHEYNET	41
<i>Remarques sur les sceaux des femmes de l'Orient latin au XII^e siècle,</i> par Marie-Adélaïde NIELEN	49
<i>L'attribut fait la reine. Mise en perspective des sceaux réginaux et abbaciaux en France et en Angleterre au XII^e siècle,</i> par Caroline SIMONET	59
<i>Les sceaux théreuticographiques de Marguerite de Montaigu (v. 1190-1241),</i> par Yves AIRIAU	67
<i>Les sceaux de chasse au sanglier (sires d'Anduze, de Chalencon et de Glavenas, 1174-1250),</i> par Martin DE FRAMOND	79
<i>Le sceau biface des barons de Londres : le regard de l'historien de l'art médiéval,</i> par Marc GIL	87
<i>Jean de Berry et le portrait,</i> par Clément BLANC-RIEHL	99
<i>Le « seel commun » des maréchaux de France,</i> par Inès VILLELA-PETIT	109
<i>Un sous-collecteur apostolique du XIV^e siècle et sa matrice sigillaire en or,</i> par Maria do Rosário MORUJÃO	119

SOMMAIRE

<i>Les notaires au duché de Bourbonnais. À propos d'une matricule du garde des sceaux aux contrats (1489-1496),</i> par Olivier MATTÉONI	127
<i>Des sceaux pour les communautés rurales ? À propos de deux matrices normandes (XIII^e-XIV^e siècle),</i> par Christophe MANEUVRIER	137
<i>À quel saint se vouer ? Le sceau médiéval de la ville de Marmoutier (Alsace),</i> par Thomas BRUNNER	143
<i>Nicolas de Heu (1494-1547), un patricien messin observateur et dessinateur de monogrammes et de sceaux,</i> par Jean-Christophe BLANCHARD	153

“ De gueules à trois roses d’or ”

LES ARMOIRIES

<i>De la genèse de l'héraldique épiscopale en France.</i> <i>Le sceau du prévôt (1211) de l'évêque de Langres,</i> <i>Guillaume de Joinville,</i> par Jean-Vincent JOURD'HEUIL	165
<i>Au palais de Dieu, des palets pour les Palays.</i> <i>Autour de l'emblématique d'un lignage toulousain du XIII^e siècle,</i> par Laurent MACÉ	177
<i>Ce que changer d'armoiries veut dire. L'exemple des fils du châtelain de Gand vers 1220,</i> par Jean-François NIEUS	187
<i>Les premiers écartelés princiers (1286-1294),</i> par Michel NASSIET	199
<i>Des fleurs de lis sur les chartes ! Enquête sur la diffusion d'un emblème royal aux XIII^e et XIV^e siècles,</i> par Ghislain BRUNEL	209
<i>Des matrices en partage. La conjugalisation du pouvoir au prisme des sceaux communs princiers (Bourgogne, XIV^e-XV^e siècle),</i> par Lucie JARDOT	221
<i>Des armoiries de Jean I^{er} d'Orléans-Longueville, bâtard d'Orléans, dit Dunois,</i> par Daniel BONTEMPS	231
<i>Le manuscrit 133 de la bibliothèque municipale de Chartres.</i> <i>Approche d'un armorial atypique,</i> par Christophe ROUSSEAU LEFEBVRE	241
<i>Le lignage, la boutique et la patrie. Des armoiries dans les marques typographiques parisiennes de la Renaissance,</i> par Pierre COUHAULT	251
<i>Héraldique et promotion sociale : à propos des armoiries des vigneron de Côte-d'Or sous l'Ancien Régime,</i> par Nicolas VERNOT	263

SOMMAIRE

<i>Une révolution aniconique mais héraldique : l'implantation visuelle de la monarchie constitutionnelle au Portugal (1^{re} moitié du XIX^e siècle),</i> par Miguel METELO DE SEIXAS	273
--	-----

“ *Sans varier* ”

ÉRUDITION (XIX^e-XX^e SIÈCLE)

<i>Du cabinet Arnaud à la collection des sceaux détachés.</i> <i>Histoire d'une « revendication » aux Archives de l'Aube</i> <i>au XIX^e siècle,</i> par Arnaud BAUDIN	285
<i>Quatre matrices de sceaux de villes inédites du Médailleur</i> <i>du Musée des Beaux-Arts de Lyon,</i> par Ambre VILAIN	297
<i>La jeunesse romantique de Louis Douët d'Arcq,</i> par Michel PASTOUREAU	307
<i>Gustave Saige et l'atelier de moulage du Palais de Monaco,</i> par Michaël BLOCHE	313
<i>Une source méconnue aux Archives générales du Royaume :</i> <i>les carnets de dépouillement de sceaux d'Alexandre Pinchart,</i> par Marc LIBERT ZUCKERMANN	323
<i>Arthur Engel, sigillographe français en Italie (1878-1880),</i> par Guilhem DORANDEU	331
<i>Héraldique, sigillographie, généalogie, archives et fantaisie :</i> <i>Jacques Murgey (1891-1973) et les premières années de la Société</i> <i>française d'héraldique et de sigillographie, Paris (1937-1950),</i> par Dominique DELGRANGE	341

*

* *

<i>Résumés - Abstracts</i>	351
<i>Liste des contributeurs</i>	369
<i>Planches en couleur</i>	371

Abréviations et conventions

SCEAUX

Références des collections sigillographiques des Archives nationales (Paris)

Les collections sigillographiques conservées au centre de Sigillographie et d'Héraldique des Archives nationales sont cités à l'aide des lettres conventionnelles (liste ci-dessous), précédées de la mention « AN, Sc/ » et suivies du numéro d'ordre du sceau dans l'inventaire, précédé par une barre oblique (exemple : AN, Sc/D/999).

- A** Collection Artois : Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de l'Artois*, Paris, 1877.
- B** Collection Bourgogne : Auguste COULON, *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, Paris, 1912.
- Ch** Collection Champagne : Auguste COULON, *Inventaire des sceaux de la Champagne*, inédit, dactylographié au Centre de Sigillographie et d'héraldique des Archives nationales – Index par Jean-Marc ROGER.
- CL** Collection Clairambault : Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1885-1886, 2 vol.
- D** Collection Douët d'Arcq : Louis-Claude DOUËT D'ARCQ, *Collection de sceaux...*, Paris, 1863-1868, 3 vol.
- E** Collection Poitou : François EYGUN, *Sigillographie du Poitou jusqu'en 1515*, Poitiers, 1938.
- F** Collection Flandre : Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, Paris, 1873, 2 vol.
- G** Collection Berry : René GANDILHON, *Inventaire des sceaux du Berry*, Bourges, 1933.
- L** Collection Lorraine : collection Lorraine du département des Manuscrits de la BnF, répertoire manuscrit au Centre de sigillographie et d'héraldique des Archives nationales.
- Mat** Collection de matrices : inventaire numérique, par Clément BLANC-RIEHL.
- N** Collection Normandie : Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Normandie*, Paris, 1881.
- P** Collection Picardie : Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Picardie*, Paris, 1875.
- PO** Collection Pièces originales : Joseph ROMAN, *Inventaire des sceaux de la collection des pièces originales du cabinet des Titres à la Bibliothèque nationale*, t. 1, Paris, 1909 ; t. 2, manuscrit, au Centre de sigillographie et d'héraldique des Archives nationales.
- R** Collection Rouergue : Martin de FRAMOND, *Sceaux rouergats du Moyen Âge*, Rodez, 1982.
- Re** Marie-Adélaïde NIELEN, *Corpus des sceaux français du Moyen Âge*. T. III. *Les sceaux des reines et des enfants de France*, Paris, Archives nationales, 2011.
- Rr** Martine DALAS, *Corpus des sceaux français du Moyen Âge*. T. II. *Les sceaux de rois et de régence*, Paris, Archives nationales, 1991.
- St** Collection Supplément : moulages ajoutés à la collection constituée par Douët d'Arcq, répertoire dactylographié revu par Clément BLANC-RIEHL, au Centre de sigillographie et d'héraldique des Archives nationales.
- U** Collection Universités : René GANDILHON, *Sigillographie des universités de France*, Paris, 1952.
- Vi** Brigitte BEDOS[-RÉZAK], *Corpus des sceaux français du Moyen Âge*. T. I. *Les sceaux des villes*, Paris, Archives nationales, 1980.
- X** Collection Sceaux détachés : répertoire dactylographié, par Martine DALAS, Marie-Claude DELMAS et Bruno GALLAND au Centre de sigillographie et d'héraldique des archives nationales.

Autres références sigillographiques abrégées

AGR : Archives générales du Royaume de Belgique (Bruxelles), collections sigillographiques.

BIRCH, Catalogue BM : Walter de Gray BIRCH, *Catalogue of seals in the British Museum*, London, 1887-1900, 6 vol.

BLANCARD, Bouches-du-Rhône : Louis BLANCARD, *Iconographie des sceaux et bulles [...] des archives départementales des Bouches-du-Rhône*, Paris-Marseille, 1860, 2 vol.

ABRÉVIATIONS ET CONVENTIONS

- BOSREDON, Auvergne** : Philippe de BOSREDON, *Sigillographie de l'ancienne Auvergne (XII^e-XVI^e siècle)*, Brive, 1895.
- BOSREDON, Périgord** : Philippe de BOSREDON, *Sigillographie du Périgord*, Périgueux, 1880.
- BOSREDON et RUPIN, Bas-Limousin** : Philippe de BOSREDON et Ernest RUPIN, *Sigillographie du Bas-Limousin*, Brive, 1886, et *Nouveaux suppléments*, Brive, 1896.
- CAHEN, Moselle** : Gilbert CAHEN, *Catalogue des sceaux [...] Archives départementales de la Moselle*, Metz, 1981-1993, 4 vol.
- DÉTRAZ, Haute-Savoie** : Gérard DÉTRAZ, *Catalogue des sceaux médiévaux des archives de la Haute-Savoie*, Annecy, 1998.
- DES ROBERT, Meurthe-et-Moselle** : Edmond DES ROBERT, *Catalogue des sceaux des archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, Nancy, 1982-1991, 3 vol. (4^e volume sur les sceaux ecclésiastiques, dactylographié au Centre de sigillographie et d'héraldique des Archives nationales).
- LAPLAGNE-BARRIS, Sceaux gascons** : Paul LAPLAGNE-BARRIS, *Sceaux gascons du Moyen Âge*, Paris, 1888-1892.
- LAURENT, Inventaire AGR** : René LAURENT, *Inventaire de la collection de moulages de sceaux des Archives générales du Royaume à Bruxelles*. T. 1 : *Moulages n° 1 à 1000*. T. 2 : *Moulages n° 1001 à 2000*, Bruxelles, 2003-2005 (Archives générales du Royaume. Inventaires, 347 et 368), 2 vol.
- MENÉNDEZ PIDAL et alii, Navarre** : Faustino MENÉNDEZ PIDAL DE NAVASCUÉS, Mikel RAMOS AGUIRRE, Esperanza OCHOA DE OLZA EGUIRAUN, *Sellos medievales de Navarra. Estudio y corpus descriptivo*, Pampelune, 1995.
- REVIRIÉGO, Dordogne** : Bernard REVIRIÉGO, *Catalogue des sceaux des archives départementales de la Dordogne*, Périgueux, 1994.
- VILAIN, Matrices BnF** : Ambre VILAIN, *Matrices de sceaux du Moyen Âge. Département des Monnaies, Médailles et Antiques* [de la Bibliothèque nationale de France], Paris, 2014.

ARMORIAUX

Le manuscrit ou son édition critique mentionnés une première fois est par la suite cité par son nom usuel (le plus souvent un nom d'auteur, d'institution, de possesseur, etc.). Exemple : armorial *Revel*, éd. Emmanuel de Boos, *L'Armorial d'Auvergne, Bourbonnais et Forestz, de Guillaume Revel (BnF, ms fr. 22297)*, Nonette, 1998, puis armorial *Revel*.

REVUES, INSTITUTIONS ET COLLECTIONS

- AD Archives départementales, suivi du nom du département (Ex : AD Seine-Maritime).
- AGR Archives générales du Royaume (Bruxelles).
- AHS *Archives héraldiques suisses* (Lausanne).
- AIBL Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Paris).
- AM Archives municipales (suivi du nom de la ville).
- AN Archives nationales (France ; sans autre précision : site de Paris).
- AGR Archives générales du Royaume (Bruxelles).
- BÉC *Bibliothèque de l'École des chartes* (Paris).
- BL British Library (U.K., Londres).
- BM Bibliothèque municipale (suivi du nom de la ville). Exemple : BM Douai ; ou, selon le contexte, British Museum (Londres).
- BnF Bibliothèque nationale de France (Paris).
- BSNAF *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (Paris).
- CTHS Comité des travaux historiques et scientifiques (Paris).
- KBR Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles).
- MGH *Monumenta Germaniæ historica* (Hanovre puis Munich).
- OHR Eugène OLIVIER, Georges HERMAL, R. de ROTON, *Manuel de l'amateur de reliures armoriées*, Paris, 30 fasc., 1924-1938.
- PRO Public Record Office (Londres).
- RFHS *Revue française d'héraldique et de sigillographie* (Paris).
- SFHS Société française d'héraldique et de sigillographie (Paris).
- TNA The National Archives (UK, Kew).

Des fleurs de lis sur les chartes !

Enquête sur la diffusion d'un emblème royal aux XIII^e et XIV^e siècles

GHISLAIN BRUNEL

L'histoire des fleurs de lis et de leur diffusion au sein du royaume de France n'a cessé de passionner les chercheurs, qu'ils soient héraldistes, sigillographes, sémiologues, anthropologues ou historiens du politique. Il était naturel que Jean-Luc Chassel s'emparât à son tour du sujet, ce qu'il fit à l'occasion d'un numéro d'hommage consacré à Hervé Pinoteau par la revue portugaise *Armas e troféus*. S'appuyant sur les sceaux aux lis des juridictions, des villes et des proches du roi (parents, officiers et fidèles), il montra comment le pouvoir royal construisit une identité forte du nord au sud du royaume. « Gouverner par les lis » permit aux Capétiens d'accroître leur souveraineté et de s'assurer une mainmise symbolique sur les esprits¹.

Pour lui rendre hommage, nous voudrions prolonger son enquête en explorant un médium lié intrinsèquement aux sceaux, à savoir les parchemins porteurs des décisions du roi, de son administration ou de ses correspondants. Plus rare que l'image des sceaux, l'illustration des chartes est néanmoins devenue un sujet de recherche à part entière en France et dans toute l'Europe. La chronologie de son essor, l'évolution de l'iconographie, le rôle respectif de la royauté et des autres autorités émettrices sont aujourd'hui mieux connus pour la période charnière de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle². L'essor des fleurs de lis dans l'ornementation des actes du pouvoir a déjà fait l'objet de quelques réflexions³, mais l'avancée du repérage des chartes utiles conduit à réviser entièrement le rythme du processus et à s'interroger sur les usages de cet emblème sous les Capétiens directs⁴.

I. DU SCEAU À LA CHARTE : L'ÉCLOSION D'UNE PRATIQUE EMBLÉMATIQUE TOTALE

La propagation des armoiries capétiennes s'appuya sur tous les supports aptes à toucher les populations et les élites⁵. À partir du règne de Philippe Auguste, vêtements, couronne

1. Jean-Luc CHASSEL, « Gouverner par les lis. Une politique de l'emblème au service de l'État, de Philippe Auguste à Philippe IV le Bel (1180-1314) », *Armas e troféus. Revista de história, heráldica, genealogia e arte*, t. 23, 2021, p. 31-56.

2. Ghislain BRUNEL, « L'illustration des chartes françaises au Moyen Âge » dans *Écrit et transferts culturels. Pratiques et gouvernance princières (Lotharingie, France, Empire, XIII^e-début XV^e siècle)*, éd. Isabelle GUYOT-BACHY, Turnhout, 2025, p. 119-141.

3. Ghislain BRUNEL, « Entre art et pouvoir : l'illustration des chartes en France (fin du XIII^e-milieu du XV^e siècle) », *BÉC*, t. 169-1, janvier-juin 2011, p. 41-77 (ici p. 47-56).

4. La présente étude n'aurait pas pu aboutir sans l'appui de la base de données des actes enluminés français coordonnée par Gabriele Bartz sur le site *monasterium.net*. Voir aussi sa recension des actes français ornés de fleurs de lis : [<https://www.monasterium.net/mom/index/IIIUrkJGlossar/Fleur-de-lys>] (consulté le 10 septembre 2025).

5. Laurent HABLOT, « Sous les fleurs de lis, l'utilisation des armoiries royales comme outil de gouvernement, de Philippe Auguste aux derniers capétiens directs » dans *Convaincre et persuader*.

et sceptre du sacre, bannières, peintures murales, vitraux et sceaux s'ornèrent de fleurs de lis, combinées avec les couleurs or et azur que s'étaient appropriées les Capétiens⁶. Ce fut pourtant une lente gestation. Le sceau de majesté qui authentifiait diplômes et chartes transmettant les décisions du roi et les pactes qu'il concluait ne porta l'emblème royal que tardivement. Le premier souverain connu pour avoir fait figurer des fleurs de lis sur son sceau est Philippe I^{er} (1060-1108). L'arrière-petit-fils d'Hugues Capet ne les utilisa d'ailleurs que sur son second sceau (1080-1108) où apparurent pour la première fois une couronne à trois fleurs de lis et un sceptre se terminant par une fleur de lis. Ce type resta instable. Son fils Louis VI (1108-1137), tout en conservant le sceptre à la fleur de lis en main gauche, porte une couronne fleuronnée. Louis VII (1137-1180), auquel on attribue la création des armoiries capétiennes, adopta une formule durable : portant une couronne à trois fleurs de lis, il tient une fleur de lis en main droite et un sceptre long terminé par une fleur de lis, inscrite dans un losange pommeté, en main gauche. Philippe Auguste (1180-1223) et Louis VIII (1223-1226) reprirent cette figuration à l'identique, en y ajoutant un contre-sceau à la fleur de lis, pour le premier, un contre-sceau à l'écu semé de fleurs de lis, pour le second, depuis son adoubement en 1209 jusqu'à sa mort⁷.

Cette lente conquête des fleurs de lis n'a pourtant pas eu de conséquence immédiate sur la rédaction des chartes. Les notaires habilités à écrire pour le roi n'avaient pas pour habitude de bouleverser les règles de rédaction de la chancellerie. L'existence de catégories d'actes bien éprouvées et une mise en forme différenciée (taille du parchemin, largeur des marges, calligraphie, monogramme) suffisaient à répondre aux exigences du roi et à satisfaire d'éventuelles demandes des bénéficiaires. La première trace d'une fleur de lis sur les initiales du nom de Philippe II, en 1223, témoigne brusquement d'un besoin nouveau, celui de rendre visible l'emblématique capétienne sur l'écrit royal. Il est symptomatique que cette charte émerge à la toute fin d'un règne qui a consacré les fleurs de lis comme signe de reconnaissance au sein de l'entourage royal, notamment sur les sceaux⁸.

Rédigée par un notaire de la chancellerie, cette charte d'avril 1223 esquisse une fleur de lis en guise de terminaison du tilde d'abréviation des initiales PH⁹. Cette innovation n'a pu se faire qu'avec l'assentiment de Philippe Auguste, mais pour quelle raison ? L'acte réglait les relations féodales entre le roi, devenu comte de Beaumont-sur-Oise, et l'évêque de Beauvais. Il mettait un point final à de longues procédures qui avaient permis au roi de faire l'acquisition du comté de Beaumont auprès de son détenteur, le comte Jean, tombé malade en septembre 1221. La liquidation des droits de l'évêque de Beauvais sur le comté était une étape cruciale. Remettre à l'évêque et son chapitre une charte dotée de la fleur de lis sanctionnait encore davantage les étapes juridiques qui avaient été franchies. Le comte Jean venant de mourir le 13 mars 1223, on devait procéder à la liquidation de sa succession.

Communication et propagande aux XII^e et XIII^e siècles, dir. Martin AURELL, Poitiers, 2007. p. 615-648.

6. Hervé PINOTEAU, « La création des armes de France au XII^e siècle », *BSNAF*, 1980-1981, p. 87-99 ; Michel PASTOUREAU, « Une fleur pour le roi. Jalons pour une histoire médiévale de la fleur de lis » dans *ID.*, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, 2004, p. 99-110.

7. AN, Sc/D/34 (second sceau de Philippe I^{er}), D/35 (Louis VI), D/36 (Louis VII), D/38 et 38^{bis} (Philippe Auguste), D/40 et 40^{bis} (Louis VIII). AN, Sc/Rr/64 (Philippe I^{er}), Rr/66 (Louis VI), Rr/67 (Louis VII), Rr/70 et 70^{bis} (Philippe Auguste), Rr/74^{bis} et Rr/75 et 75^{bis} (Louis VIII).

8. CHASSEL, « Gouverner par les lis... » (cité n. 1), p. 35-39.

9. BnF, n.a.l. 2315, pièce n° 3 (Saint-Germain-en-Laye, avril 1223) : consultable en ligne sur Gallica ; Michel NORTIER et Charles SAMARAN (éd.), *Recueil des actes de Philippe Auguste roi de France. Vol. 4 : Années du règne 37 à 44 (1^{er} novembre 1215-14 juillet 1223)*, Paris, 1979, n° 1813. Le repérage de cet acte est dû à Gabriele Bartz (voir n. 4).

Philippe Auguste agit rapidement ; il racheta le comté à l'héritier désigné devant sa cour, Thibaud de Ully, après avoir clarifié les droits de l'évêché de Beauvais¹⁰.

II. LE BOULEVERSEMENT DES CODES SOUS PHILIPPE III LE HARDI (1270-1285)

Sous Louis VIII, Blanche de Castille et Louis IX, les fleurs de lis se multiplièrent sur les vitraux et les fresques des sanctuaires liés à la monarchie ; le sceau de la prévôté de Paris (la juridiction du Châtelet), les sceaux des villes, les sceaux d'agents royaux suivaient la mode des fleurs de lis eux aussi¹¹. Les actes royaux et princiers se sont donc trouvés rapidement en décalage avec cette saturation de l'espace public par l'emblème capétien. Il faut rappeler que l'image n'était pas encore à l'ordre du jour sur les chartes. En l'état des connaissances, ce furent des évêques qui lancèrent la mode de l'illustration des initiales sur leurs actes, avec des visages humains, dans la foulée du développement de l'enluminure des marges des manuscrits : l'archevêque de Reims en 1253, l'évêque d'Angers en 1269¹². L'entourage royal suivit immédiatement le mouvement et produisit deux actes qui marquèrent le début d'un courant irréversible.

En mars 1269, tout d'abord, une charte d'Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX, est ornée d'une fleur de lis qui prolonge élégamment le sommet de l'initiale A vers la marge gauche¹³. De cette transaction avec la veuve de son chambellan Pierre Breton, rien ne prédisposait à une telle ornementation. Mais le contexte pourrait l'expliquer. Rentré en grâce auprès de son frère en 1266-1267, après une brouille assez longue, Alphonse se préparait avec lui au départ en croisade et mobilisait des moyens financiers considérables pour ce faire. Par son initiale fleurdéliée, conçue lors de sa résidence à la cour parisienne, ne voulait-il pas à la fois rappeler son appartenance à la dynastie régnante et proclamer la gloire de son frère qui allait défendre la Terre sainte pour la seconde fois¹⁴ ? Puis, durant cette même croisade, les deux régents du royaume, Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et Simon, seigneur de Nesle, délivrèrent une charte à l'attention de l'évêque de Paris. Elle fit l'objet d'un traitement calligraphique et ornemental hors du commun, dû à l'un des notaires les plus créatifs de la place de Paris. L'initiale U est ornée de motifs végétaux et géométriques à profusion, où l'on repère une très belle fleur de lis à la base de l'initiale (*pl. IV, fig. 7*)¹⁵. Nous sommes le 2 septembre 1270 ; la nouvelle de la mort de Louis IX devant Carthage, le 25 août précédent, n'était pas encore parvenue à Paris. Sur ordre du roi, les régents cherchaient de l'argent pour tenir le siège de Tunis et assurer le ravitaillement des croisés. Par cette charte, ils rendaient public l'accord de l'évêque à une levée de taille sur les hommes de ses terres parisiennes pour aider la Terre sainte. Exceptionnel à plus d'un titre, l'acte comporte deux éléments remarquables, intégrés subtilement au décor végétal :

10. Louis DOUËT-D'ARCO, *Recherches historiques et critiques sur les anciens comtes de Beaumont-sur-Oise du XI^e au XIII^e siècle*, Paris, 1855, p. CXX-CXXII (mort du comte Jean), p. CXXIII-CXXVII (vente du comté), et « Preuves », p. 102-108, n° CLIV-CLX, sur la vente du comté.

11. CHASSEL, « Gouverner par les lis... » (cité n. 1), p. 39-45.

12. BRUNEL, « L'illustration des chartes françaises au Moyen Âge... » (cité n. 2).

13. AN, K/32/B, n° 13 : donation, par Alphonse comte de Poitou et de Toulouse, d'une rente de vingt livres tournois sur la prévôté de Montreuil-Bonnin (Vienne) à la veuve et aux héritiers de son chambellan Pierre Breton, en remplacement de celle qu'il lui avait assignée sur les salines de Toulouse (Paris, mars 1269).

14. Gaël CHENARD, *L'administration d'Alphonse de Poitiers (1241-1271)*, Paris, 2017, p. 74-124.

15. AN, L/432/A, n° 60/5bis (Paris, 2 septembre 1270) ; voir Ghislain BRUNEL (dir.), *Trésor des chartes des rois de France. La lettre et l'image*, Paris, 2007, n° 7, p. 20.

une croix cantonnée de perles, identifiable sur la droite de l'initiale et qui s'apparente à une croix de Jérusalem, malgré l'absence de croix potencées ; une fleur de lis en marge gauche du U. Le dessin des régents et du concepteur de la charte était donc très clair : associer l'emblème capétien à l'emblème des croisades et de la Terre sainte pour rappeler l'objectif de la transaction. Cette innovation graphique restée sans lendemain inaugura le règne de Philippe III qui allait être crucial pour l'essor des fleurs de lis sur les chartes.

En quinze ans de règne, Philippe III élabora une nouvelle manière de voir le pouvoir royal. Sa chancellerie est connue en effet pour l'élan créateur qu'elle donna à l'ornementation des chartes. Les initiales du nom du roi furent décorées en de multiples occasions, par des visages (dès 1272), des grotesques et un sanglier, devenu la marque des chartes de prestige à partir de 1280¹⁶. L'usage sous-jacent des fleurs de lis est moins perceptible mais une charte de septembre 1274 comporte une minuscule fleur de lis qui prolonge le haut de l'initiale P en marge gauche (*fig. 1*). Destinée aux sœurs dominicaines du couvent de Notre-Dame de Prouille (Aude), fondé par saint Dominique en personne, cette charte d'amortissement est à la fois un témoignage de l'intérêt accru de la royauté pour ses terres du Midi et d'une stratégie de commémoration des membres de la famille royale au sein des monastères des ordres mendiants¹⁷. Car Philippe III accorda ce privilège en mémoire de son père et de sa femme défunte Isabelle d'Aragon ; il demanda aux sœurs de célébrer l'anniversaire du décès d'Isabelle, de dire des messes pour son épouse Marie de Brabant et lui-même, de leur vivant et après leur mort. Peu de temps après, en juin 1276, Philippe III prit une mesure financière en exécution du testament de son oncle, Alphonse de Poitiers, ce qui nous ramène vers la famille royale. Il donna ordre à son sénéchal de Saintonge de payer aux dominicains une rente annuelle de trente livres tournois qui leur avait été octroyée par Alphonse pour tenir leur chapitre provincial en France¹⁸. La charte est modeste mais le tilde d'abréviation des initiales PH se termine par une esquisse de fleur de lis, ce qui reprend le procédé de 1223, promis à un bel avenir.

En juin 1282, une nouvelle étape est franchie avec le vidimus d'une donation de Guy de Dampierre, comte de Flandre et marquis de Namur, à son fils Jean de Namur. Une fleur de lis parfaitement dessinée termine le tilde d'abréviation des initiales dirigé vers le haut, ce qui met en valeur l'emblème capétien¹⁹. On connaît le rôle de Louis IX dans le règlement du conflit autour de la succession flamande dont l'origine était les deux mariages successifs de l'héritière des comtés de Flandre et de Hainaut, Marguerite, épouse de Bouchard d'Avesnes avant d'être celle de Guillaume de Dampierre²⁰. La Flandre échut à la lignée des Dampierre par un traité conclu en 1246, puis par le dit de Péronne prononcé par Louis IX le 24 septembre 1256. En 1263, avec l'accord du roi, Guy de Dampierre acheta le comté de Namur à Baudouin II, empereur de Constantinople, qui recherchait des fonds pour défendre son trône²¹. Depuis lors, la Flandre constituait un fief essentiel du royaume de

16. BRUNEL, « L'illustration des chartes françaises... » (cité n. 2), p. 123-125, 134-135 ; Ghislain BRUNEL, *Images du pouvoir royal. Les chartes décorées des Archives nationales (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, 2005, p. 60-65.

17. AD Aude, H 322 (Paris, septembre 1274). Voir l'édition de la charte dans *l'Inventaire sommaire de la série H des Archives départementales de l'Aude*, Carcassonne, 1900-1925, t. 1, H 1 à 599, p. 190-191.

18. AN, K//34/B, n° 12 (Paris, juin 1276).

19. Archives de l'État à Namur (désormais AEN), chartrier des comtes de Namur, pièce n° 153 (Paris, juin 1282) : voir [https://agatha.arch.be/data/ead/BE-A0525_700144_714792] ; initiales consultables sur le site *monasterium.net*.

20. Jean RICHARD, *Saint Louis, roi d'une France féodale, soutien de la Terre sainte*, Paris, 1983, p. 329-339.

21. RICHARD, *Saint Louis...* (cité n. 20), p. 475-482. Sur cette vente de Baudouin II et de son fils Philippe, voir : AEN, chartrier des comtes de Namur, pièces n° 72 à 83 (1262-1263).

France. Le souverain y prêtait toute son attention, contrôlant les transactions comtales qui mettaient en jeu son pouvoir féodal. Le comte Guy prélevant des terres sur son domaine pour doter son fils, il lui fallait obtenir l'accord de son suzerain²². C'était l'occasion parfaite pour marquer de l'emblème capétien un acte écrit rappelant la subordination du comté de Flandre. Le « visuel » de la charte disait à tout lecteur quel en était l'auteur, et donc de qui relevait le comte-marquis.

Compte tenu de la large diffusion des fleurs de lis dans l'espace public et de son emploi sur les chartes royales, leur reprise sur les actes des proches du roi n'était qu'une question de temps. En attendant de plus amples dépouillements, nous disposons d'au moins un exemple, celui de la cathédrale de Laon. Une charte de très grand format, due au doyen du chapitre cathédral, Étienne de Villemaur, a reçu une ornementation de l'initiale, des lettrines de la première ligne et des principaux mots de liaison du texte. Donnée en mai 1283, elle notifie le règlement de plusieurs désaccords fonciers et immobiliers entre l'ordre du Temple et les frères de l'Hôtel-Dieu de Laon²³. Le A initial de l'adresse (« A tous ciaus... ») s'étire sur trois lignes de hauteur, sommé d'une face humaine, tandis que son premier jambage se prolonge vers le bas par une fleur de lis qui anime la marge gauche (*fig. 2*)²⁴. La lettrine M du dernier mot du texte (« may ») comporte une minuscule fleur de lis qui prolonge son dernier jambage vers le bas. Ouvrant et fermant le texte, l'emblème capétien doublait le propos de l'acte, qui ne concernait en rien les relations avec la royauté, d'un message visuel rappelant la protection royale dont bénéficiait la cathédrale. Le contexte politique local explique sans doute l'ornementation car les chanoines étaient alors en conflit aigu avec la commune de Laon. La violence était devenue telle que le port des armes fut réglementé en 1282 ; les procès se succédaient devant le parlement de Paris et la commune perdait peu à peu du terrain : au parlement de la Toussaint 1282, les droits de justice de la commune furent à nouveau entamés, ce qui donna lieu à un arrêt en avril 1283²⁵.

III. L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION DE LA FLEUR DE LIS SOUS PHILIPPE IV LE BEL (1285-1314)

Les motifs iconographiques qui identifiaient les chartes de Philippe III au premier coup d'œil (sanglier, visages grotesques, profils barbus) disparurent du jour au lendemain avec l'accession au trône de son fils, preuve s'il en était du pouvoir décisionnaire du souverain en la matière. De rares figures grotesques (homme qui crache ou tire la langue, rat qui crache) ornèrent quelques chartes du début du règne (1285-1286) mais il n'y eut plus de visuel d'identification du roi. Le seul élément de permanence fut l'usage des fleurs de lis que les chartes de Philippe le Bel reprirent immédiatement. La chancellerie fit d'abord usage d'un tilde d'abréviation des initiales qui représentait une partie de fleur de lis, à savoir le pétale droit. Il suggérait l'emblème capétien plus qu'il ne le figurait directement. Le

22. AEN, chartier des comtes de Namur, pièce n° 151 : Guy comte de Flandre et marquis de Namur donne à son fils, Jean de Namur, plusieurs schorres situés en Flandre, en accroissement de son fief de Wijnendale (avril 1282).

23. AN, S//4949/A, n° 46 (mai 1283).

24. Le dessin d'une face humaine en 1283 s'inscrit dans un mouvement continu d'essor de la figuration humaine depuis 1269 : BRUNEL, « L'illustration des chartes françaises... » (cité n. 2), p. 127-130.

25. Alain SAINT-DENIS, *Apogée d'une cité : Laon et le Laonnois aux XII^e et XIII^e siècles*, Nancy, 1994, p. 597-605 ; Lucien BROCHE, « Documents relatifs aux rapports de l'évêque et de la commune de Laon au Moyen Âge », *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, t. XXV, 1901, p. 729-743 (p.-j. n° III, p. 737-741 : arrêt donné entre le 1^{er} et le 17 avril 1283).

processus débuta en août 1286 sous la plume d'un scribe qui intervint à plusieurs reprises²⁶. Dans sa dernière réalisation connue (août 1293), il ajouta une minuscule fleur de lis à la base du H, ce qui ne laisse pas de doute sur l'interprétation à donner à ce dessin partiel. Le choix de cette formule discrète s'explique mal, alors que les décisions concernées ne sont pas anodines. En 1286, Philippe le Bel prend à sa charge les dettes de son oncle, Pierre comte d'Alençon ; en 1292, il vidime et confirme une charte de Jean, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui règle un conflit avec l'université de Paris ; en avril 1293, le roi attribue aux ermites de Saint-Augustin, à la demande de son ancien précepteur Gilles de Rome, la résidence parisienne donnée aux frères sachets par son grand-père Louis IX ; enfin, en août 1293, il accorde à Renaud, comte de Gueldre, une rente annuelle de 1300 livres de petits tournois pour compenser la cession qu'il avait faite à Philippe III le Hardi de ses droits sur Harfleur, Montivilliers, Étretat et Fécamp.

Cette ornementation allusive fut suivie d'un usage plus limpide des fleurs de lis, toujours au niveau du tilde d'abréviation des initiales. Reprenant ce qui avait été expérimenté en juin 1276 pour l'exécution du testament d'Alphonse de Poitiers, la chancellerie orna une charte royale de janvier 1287, relative à l'exécution du testament de Philippe III, d'un tilde dessiné grossièrement en forme de fleur de lis²⁷. On connaît un autre exemple de ce procédé en juin 1304, sur une charte d'amortissement destinée à l'abbaye cistercienne de Vauclair (diocèse de Laon)²⁸. La formule graphique se perpétua au-delà du règne de Philippe le Bel : une charte de son fils, Philippe V, la reproduisit à l'identique en juillet 1318, sur une assignation de rentes à un chevalier du roi, Jean de Chepoix, déjà doté par Philippe le Bel et Louis X le Hutin²⁹. La charte annulée était revenue au Trésor des chartes du roi après l'annulation de la transaction, attestant ainsi des pratiques de décoration des chartes destinées aux proches et aux fidèles du souverain.

Cette manière de faire fut concurrencée par une représentation en bonne et due forme des fleurs de lis. Le mouvement fut lancé en mars 1289 lorsque le roi confirma un échange de cens conclu par son père avec le chapitre Saint-Marcel de Paris, en vidimant ses lettres patentes³⁰. Placées de chaque côté de la hampe du H, une fleur de lis tournée vers la gauche et une autre tournée vers la droite forment un tilde d'abréviation explicite, en une création graphique originale. Le mois de juin 1294 vit émerger une autre expérimentation, plus attendue : une fleur de lis fut posée sur l'extrémité droite du tilde d'abréviation, tournée vers la marge supérieure, ce qui lui donnait une grande visibilité. Deux exemples simultanés, provenant de deux scribes différents, confirment la circulation de modèles au sein du cercle des professionnels de l'écriture. Il s'agit de deux chartes d'amortissement concédées à des monastères, avec paiement des droits des nouveaux acquêts : l'une pour l'abbaye cistercienne de Vauluisant (diocèse de Troyes), l'autre pour l'abbaye des bénédictines de

26. AN, K//36/A, n° 5 (Paris, août 1286) : acte en français ; K//36/E, n° 56 (Vincennes, juillet 1292) ; K//36/E, n° 59 (Maubuisson, avril 1293). BnF, ms. Mélanges Colbert 345, pièce n° 30 (Lorris, août 1293). On doit le repérage de ce corpus à Gabriele Bartz : voir [<https://www.monasterium.net/mom/index/IIIUrkGlossar/ZeichnerdesPhmitnachobenzeigenderhalb erFleurdehys>] (consulté le 15 septembre 2025).

27. AN, K//36/A, n° 9 (Paris, janvier 1287) : Philippe le Bel assigne sur le Temple de Paris la rente annuelle de 10 livres tournois léguée par son père aux chapelains de la Sainte-Chapelle de Paris pour célébrer son anniversaire et dire une messe quotidienne à son intention.

28. BnF, ms. Picardie 292, n° 62 (Paris, juin 1304).

29. AN, J//151/C, n° 42 (Maubuisson, juillet 1318). Jean de Chepoix était chambellan de Louis X ; son père Thibaud était maître des arbalétriers de Philippe le Bel.

30. AN, S//1925/A, n° 37 (Paris, mars 1289, n. st.), avec vidimus des lettres de Philippe III datées du 23 octobre 1284.

Saint-Remi de Senlis³¹. Elles comportent toutes deux le vidimus de l'acte du commissaire royal chargé du recouvrement de ces droits, Guillaume de Noitel, chanoine de Tours, délégué dans le bailliage de Troyes et le douaire de la reine Blanche de Navarre, d'une part, Pierre de Latilly, chanoine de Soissons, délégué dans les baillages de Senlis et de Gisors, d'autre part. Ceci laisse à penser qu'il y a peut-être eu un modèle spécifique d'ornementation des chartes d'amortissement. On n'en trouve aucune trace par la suite.

Par ces innovations multiples, la voie était ouverte à une décoration de prestige comme celle que les conseillers royaux destinèrent à l'ordre du Temple en juin 1304. Cette charte fut conçue comme un feuillet de manuscrit, avec des réglures et une écriture extrêmement soignées ; une fleur de lis termine le tilde d'abréviation – un trait perlé, tracé tout en finesse –, en harmonie complète avec les deux initiales filigranées du nom du roi (*fig. 3*)³². Puis la réutilisation du diplôme royal suscita des mises en forme solennelles qui intégrèrent la fleur de lis. En avril 1309, Philippe le Bel magnifia sa décision de donner aux frères carmes de Paris une maison dans le quartier Sainte-Geneviève en remplacement de celle qu'ils avaient en bord de Seine et qui subissait de grandes inondations, afin qu'ils y construisent leur monastère. Son diplôme comportait une initiale I (*In nomine...*) de douze lignes de hauteur et dont le jambage se terminait par une fleur de lis tournée vers la marge gauche³³. Philippe le Bel se posait ainsi en refondateur, à la suite de son grand-père qui avait installé les frères carmes en 1256, en même temps qu'il obtenait, veuf inconsolable, la célébration de l'anniversaire de son épouse défunte, Jeanne reine de France et de Navarre ! L'aboutissement ultime de cette recherche de solennisation s'incarna dans un diplôme délivré en juin 1313 au profit de l'abbaye Saint-Amand de Rouen pour confirmer ses privilèges normands et anglais³⁴. Cette fois, la fleur de lis se logea au cœur de l'initiale J ; elle était reprise au bas du parchemin, posée sur le S central du monogramme, et le tilde d'abréviation des initiales du nom du roi montait en oblique vers la marge supérieure, pourvue d'une fleur de lis dessinée de profil. À la fin du règne, la chancellerie utilisa quasi exclusivement cette ornementation de profil, entre août 1312 et le testament du roi du 29 novembre 1314³⁵.

IV. VERS LA BANALISATION : LES TROIS FRÈRES (1314-1328)

Ainsi, Philippe IV imposa la fleur de lis comme motif incontournable des chartes ornées ; ce fut une évolution majeure de l'image royale. Le fait était acquis dès la première décennie du règne, durant laquelle des formes concurrentes de visualisation de la fleur de lis traduisaient l'intense activité de recherche graphique de la chancellerie. Les dossiers qui mobilisèrent l'emblème capétien étaient multiples : les affaires de famille, d'ordre financier ou spirituel, mettant en jeu grand-père, père, oncles, femme ; la succession ; les relations féodales ; les faveurs faites aux ordres religieux ; l'élargissement de la sphère d'influence³⁶.

31. Abbaye de Vauluisant : AD Yonne, H 682-2 (Senlis, juin 1294) ; abbaye de Saint-Remi de Senlis : BnF, ms. Picardie 306, n° 43 (Senlis, juin 1294).

32. AN, K/37/C, n° 25 (Paris, juin 1304) : confirmation générale des possessions templières du royaume et des comtés de Champagne et de Brie. Voir Ghislain BRUNEL (dir.), *L'affaire des templiers : du procès au mythe*, Paris, 2011, p. 10-11.

33. AN, K/37/E, n° 44 (Paris, avril 1309).

34. AD Seine-Maritime, 55 H 8a (Pontoise, juin 1313). BRUNEL, *Trésor des chartes...* (cité n. 15), n° 61, p. 65.

35. Ce corpus est bien identifié par Gabriele Bartz : [<https://www.monasterium.net/mom/index/IIIUrkGlossar/ZeichnerdesPhmitnachobenzeigenderhalberFleurdelys>].

36. Il en est ainsi du dossier lyonnais de 1307 où la fleur de lis est mobilisée sur la Grande Philippine et les documents préparatoires ou complémentaires (sept documents) : BRUNEL, « Entre art et

L'empreinte écrasante du père allait-elle paralyser ses fils ? Louis X le Hutin (1314-1316), qui régna dix-huit mois, suivit la veine des fleurs de lis qu'il avait déjà empruntée en tant que prince héritier. Couronné roi de Navarre le 1^{er} octobre 1307, il mit à profit son séjour en Navarre pour confirmer les privilèges et franchises de la ville d'Estella. Donnée le 8 novembre 1307, sa charte innova dans l'agencement des lis. Le scribe déploya l'emblème capétien en utilisant le nom latin abrégé « LUD » pour faire ressortir deux fleurs de lis : l'une, posée sur la partie droite du L ; l'autre, terminant le tilde d'abréviation, en remontant vers la marge supérieure, sur le modèle des actes de son père de juin 1294³⁷. La fleur de lis se trouvait ainsi placée au-dessus du mot *regis* (*regis Francorum primogenitus*) qu'il surplombait de manière subtile. Comme rien ne s'oubliait à la chancellerie capétienne, ce fut ce principe de la fleur de lis surgissant de l'initiale L qu'on appliqua à la charte de douaire de son épouse Clémence de Hongrie, en novembre 1315 (fig. 4)³⁸. L'initiale de Louis X avait déjà stimulé l'imagination des scribes : une charte de décembre 1314 allait jusqu'à figurer quatre fleurs de lis aux extrémités du L³⁹.

Philippe V (1316-1322), qui eut plus de temps pour construire une image originale durant ses cinq ans et demi de pouvoir, ne se coula pas dans le moule paternel. La fleur de lis ne fut pas aussi prédominante que par le passé. Bien sûr, il suivit les canons de rédaction des diplômes, en conservant la fleur de lis au cœur de son monogramme. En témoignent les trois exemplaires de son diplôme de novembre 1319 pour l'abbaye normande de Saint-Wandrille, dont l'un innova avec une fleur de lis au naturel qui servait de tilde d'abréviation aux initiales PH⁴⁰. Mais Philippe V fut surtout à l'origine de la figuration de la couronne royale sur les chartes, à partir de 1320 au moins⁴¹. Reprise par la dynastie des Valois, la couronne sera combinée avec la fleur de lis pour former un couple actif jusqu'à la fin du XV^e siècle. Entretemps, la couronne ne fut pas récupérée par Charles IV (1322-1328). À une exception près, le dernier « roi maudit » adopta la fleur de lis comme unique visuel de ses actes⁴². Après l'essai d'un K à cinq fleurs de lis sur le modèle de décembre 1314, Charles IV ne conserva plus qu'une fleur de lis sur son initiale. Elle pouvait se loger au cœur du K, à la jonction des deux boucles revenant vers le fût de la lettre (1325-1326), ou bien être en suspension dans la marge supérieure, reliée au sommet du fût par un long trait (1323-1327)⁴³. Son intervention de 1324, en tant que roi de Navarre, dans un conflit mettant en cause les habitants du bourg de San Cernin de Pampelune, prit une forme solennelle où l'initiale K, très soignée, portait aussi une fleur de lis au sommet du fût⁴⁴.

pouvoir... » (cité n. 3), p. 56. Sur le contexte administratif, voir Sébastien NADIRAS, « Le tournant décisif (1307-1312) : essai de relecture critique », dans *Lyon 1312. Rattacher la ville au royaume ?*, dir. Alexis CHARANSONNET, Jean-Louis GAULIN et Xavier HÉLARY, Lyon/Avignon, 2020, p. 57-71.

37. AM Estella (Estella, 8 novembre 1307) : consultable sur le site *monasterium.net*.

38. AN, J//423, n° 34 (Le Vaumain, novembre 1315).

39. AN, J//163/B, n° 59 ; BRUNEL, *Images du pouvoir royal...* (cité n. 16), p. 70-73.

40. BnF, n.a.l. 16738, n° 11, 12 et 14 (Paris, novembre 1319) : lis au naturel sur la pièce 14. Sur l'usage de la fleur de lis comme tilde d'abréviation en juillet 1318 (cité n. 29).

41. BRUNEL, *Images du pouvoir royal...* (cité n. 16), p. 76-81.

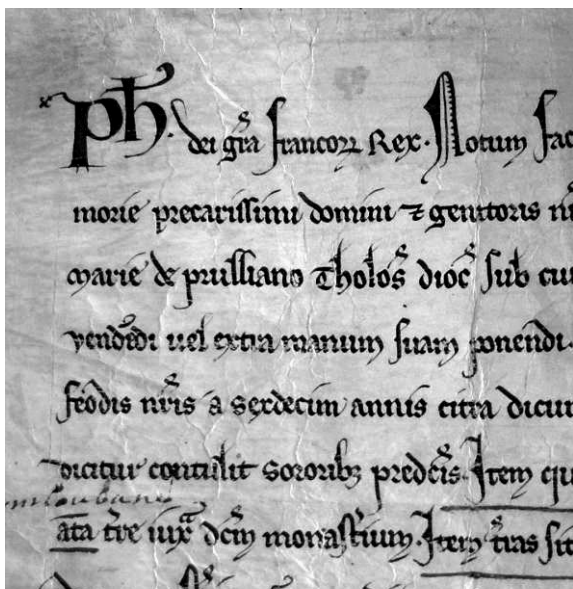
42. Dans sa charte de pardon aux rebelles flamands, du 19 avril 1326, Charles IV fait dessiner une initiale qui suit la tradition des grotesques, avec un singe, un hybride à corps de dragon et une tête cornue : BRUNEL, *Images du pouvoir royal...* (cité n. 16), fig. 6, p. 40.

43. Initiale K à cinq fleurs de lis dans un arrêt du Parlement du 22 mai 1323 (AN, P//1400/3, n° 962). Initiales K à une fleur de lis reliant les deux boucles : 20 janvier 1325 (AN, K//948/B, n° 30), novembre 1326 (AN, L//413, n° 37). Initiale K prolongée à son sommet par une fleur de lis : 2 décembre 1323 (AD Eure-et-Loir, H 2320), septembre 1327 (AN, J//166, n° 4 ; érection de la baronnie d'Étampes en comté).

44. AM Pampelune, B/39 (Paris, octobre 1324). Je remercie Olivier Canteaut (École nationale des chartes) de m'avoir signalé cet acte.

*
* *

Quelle influence a eu cette vague d'images royales focalisées sur les fleurs de lis ? L'adoption de l'emblème capétien par les autres acteurs de l'écrit authentique a pris beaucoup de temps. Sous Philippe le Bel, l'administration de son frère Charles de Valois s'en empara timidement, de même que l'officialité épiscopale de Paris. Une petite fleur de lis se nicha dans l'initiale U (*Universis*) de l'acte du Valois et dans la lettrine N (*Noverint*) de la notification de l'acte de l'official⁴⁵. Il s'agissait du même notaire, « M. de Donchery », ce qui incline à penser que la proposition venait de lui. La fleur de lis était-elle en train de devenir un motif décoratif banal, utilisable sans raison impérieuse ? Il semblerait que la prévôté de Paris n'ait emboîté le pas qu'après 1328 et le changement de dynastie, pour ses actes les plus solennels : paré d'une fleur de lis sur le A initial, un acte du Châtelet de 1329 notifia la soumission des habitants de la cité de Toul⁴⁶ ! Des recherches complémentaires montreront sans doute que la fleur de lis reste en certaines occasions un signe d'appartenance à la sphère d'influence royale. Il en est ainsi de la cité de Tournai, dont l'un des notaires a produit en 1323 un acte pourvu d'une initiale à la fleur de lis incluant un profil (*pl. IV, fig. 8*)⁴⁷. La vente au roi de l'avouerie de Tournai avait été considérée comme suffisamment importante pour nécessiter une charte sortant des sentiers battus et qui proclamait la souveraineté du roi de France.



1. Charte de Philippe III le Hardi (1274)
AD Aude, H 322

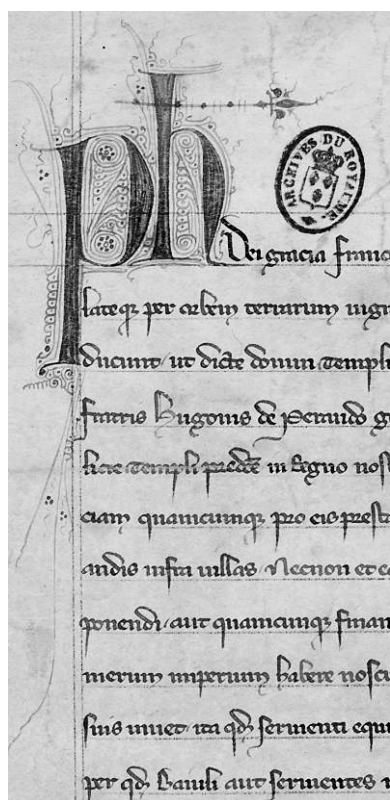
45. Accord entre Charles de Valois et le chapitre cathédral de Senlis (juin 1310) : AN, J//163/A, n° 40 ; BRUNEL, *Images du pouvoir royal...* (cité n. 16), fig. 1, p. 72. Reconnaissance de cens d'un prêtre envers le couvent de Saint-Magloire de Paris (3 octobre 1310) : AN, S//1082/B, n° 32.

46. AN, J//583, n° 8/1 (20 septembre 1329). Consultable sur le site *monasterium.net*.

47. AN, J//229/A, n° 28 bis (22 juin 1323).

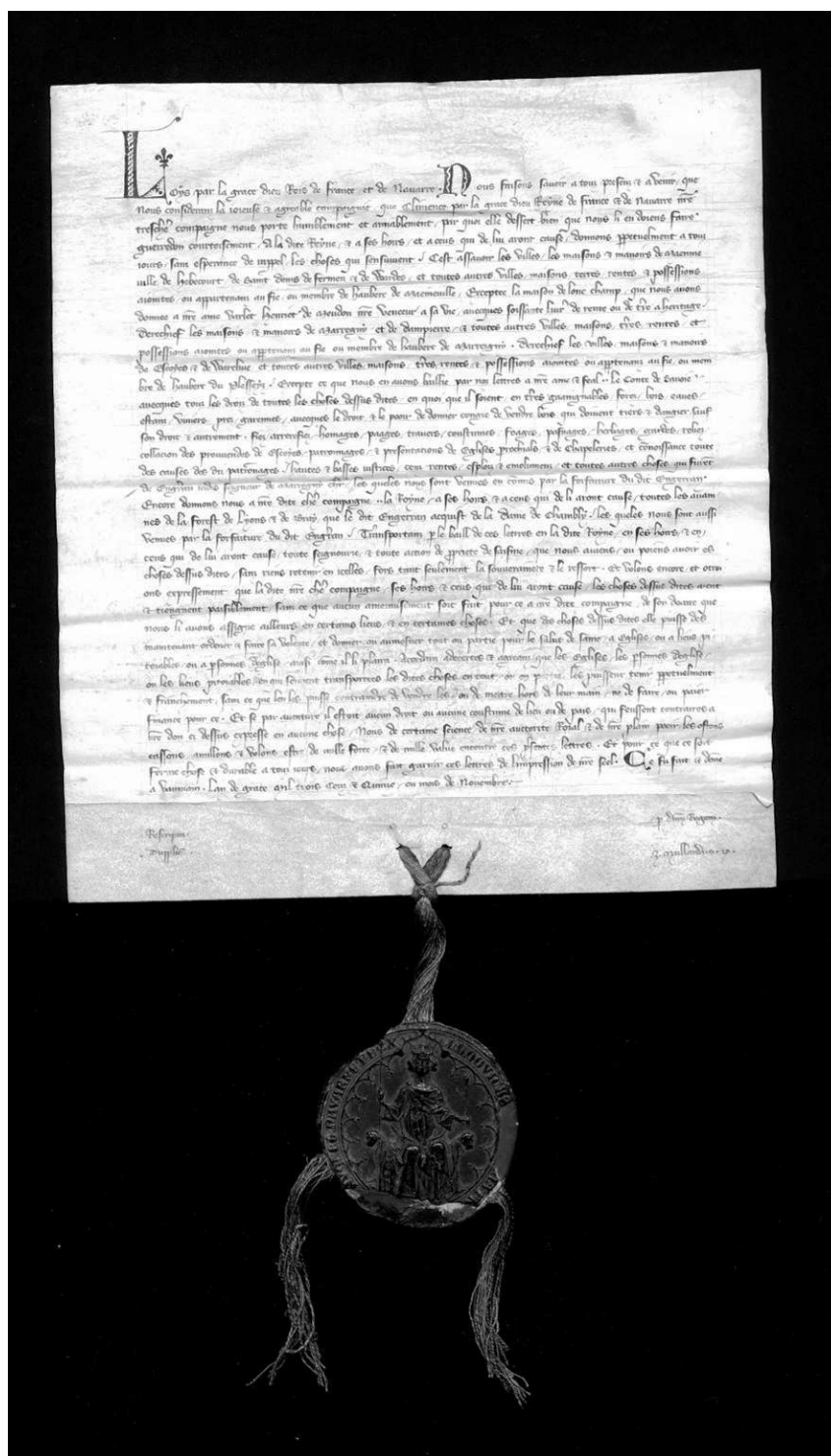


2. Charte du doyen du chapitre cathédral de Laon (1283)
AN, S//4949/A, n°46



3. Charte de Philippe IV le Bel (1304)
AN, K//37/C, n° 25

DES FLEURS DE LIS SUR LES CHARTES !



4. Charte de Louis X le Hutin (1315)
AN, J/423, n° 34

Résumés

Abstracts

Brigitte BEDOS-REZAK : L’empreinte au miroir de l’image. La miniature de la parabole du sceau et de la cire dans le *Miroir de la Salvation humaine* (BnF, Français 6275, vers 1455-1485)

Le rapport du sceau médiéval à l’image décline toute une gamme de sens, de l’identité personnelle (*imago mea*) à la singularité divine (*imago Dei*), en passant par la métaphore (empreinte impressionnante) et le matériau gravé ou imprimé (image du sceau). Le présent essai considère le sort de l’image sigillaire imprimée dans la cire, quand celle-ci passe d’un support en relief tridimensionnel où, reproduite, elle existe en tant que trace, pour se faire, en tant que copie, illustration paginale dans un contexte codicologique. L’image sigillaire est de ce fait traduite, transférée dans un champ référentiel où les axes signifiants, pour autant qu’ils puissent reprendre certains de ceux mis en œuvre par les pratiques documentaire, s’en démarquent néanmoins profondément. La miniature de la parabole du sceau et de la cire dans le *Miroir de la salvation humaine* (traduction de Jean Miélot, BnF, Français 6275, vers 1455-1485) offre le cas d’un double déploiement de l’image sigillaire. Dans le texte de la parabole, la métaphore du sceau explicite la méthode typologique en usage dans l’exégèse biblique du Moyen Âge finissant, tandis que la miniature illustre la nature et l’utilisation du sceau documentaire. Ce double miroir jette sur le sceau un éclairage qui en fait ressortir les ressorts culturels, tels les principes d’analogie et de correspondance régissant le rapport entre deux différentes réalités impliquées dans une relation indicielle, ou encore le procédé au terme duquel le contact haptique subsume l’image représentationnelle sous l’incorporation d’une présence.

The imprint in the mirror of the image. The miniature of the parable of the seal and wax in the Mirror of Human Salvation (BnF, Français 6275, circa 1455–1485)

The medieval seal was bound to the image in ways that encompassed a broad spectrum of meaning: from personal identity (imago mea) to divine uniqueness (imago Dei), through the metaphor of the imprint and the engraved or stamped material (the seal image). This essay examines the fate of the seal image impressed in wax, as it moves from a three-dimensional relief support—where, reproduced, it existed as a trace—to a flat copy serving as a page illustration within a codicological setting. In this process, the seal image was translated and relocated into a different field of reference, one whose structures of meaning, while drawing on certain aspects of documentary practice, ultimately diverged from them in significant ways.

*The miniature of the parable of the seal and the wax in the *Miroir de la salvation humaine* (translation by Jean Miélot, BnF, Ms. Fr. 6275, c. 1455–1485) offers a striking example of this twofold deployment of the seal image. In the parable itself, the metaphor of the seal makes explicit the typological method characteristic of late medieval biblical exegesis, while the miniature depicts the very nature and use of the documentary seal. Together, text and image form a double mirror that illuminates the cultural workings of the seal: the principles of analogy and correspondence governing the relation between two distinct realities bound by an indexical link, and the process whereby the haptic part of the act of sealing, in incorporating presence, subsumes the representational image.*

*
* ***Jean-Claude CHEYNET : Une influence latine sur les sceaux de l'empire romain d'Orient ?**

La présence latine ne cessa de s'accroître à partir du XI^e siècle à Constantinople et dans l'Empire. Des Latins épousèrent des aristocrates grecques, parfois de sang impérial. Leur influence sur les sceaux se traduisit dans l'iconographie des saints militaires. Notamment, les boucliers ronds caractéristiques du soldat byzantin furent souvent remplacés par l'écu des chevaliers. En revanche, à l'exception du gouvernement latin entre 1204 et 1261, on ne dénote aucune modification des légendes des sceaux impériaux ou des fonctionnaires byzantins.

A Latin influence on the seals of the Eastern Roman Empire?

The Latin presence continued to grow from the 11th century onwards in Constantinople and throughout the Empire. Latins married Greek aristocrats, sometimes of imperial blood. Their influence on seals was reflected in the iconography of military saints. In particular, the round shields characteristic of Byzantine soldiers were often replaced by the triangular shields of knights. On the other hand, with the exception of the Latin government between 1204 and 1261, there was no change in the legends of the imperial seals or those of Byzantine officials.

*
* ***Marie-Adélaïde NIELEN : Remarques sur les sceaux de femmes de l'Orient latin au XII^e siècle**

Malgré des sources décevantes et dispersées, il est possible de reconstituer en partie ce que fut la sigillographie des femmes dans l'Orient latin au XII^e siècle, en excluant ici tant la sigillographie du siècle suivant que celle des espaces géographiques et politiques proches (Chypre, Grèce franque, empire latin de Constantinople). Un peu moins lacunaire pour les reines et leur famille, on y reconnaît les traits caractéristiques de la sigillographie byzantine, notamment l'emploi du plomb, ou le recours à des figures hiératiques inspirées de celles de la Mère de Dieu. Cependant, ces modes de représentation connaissent également une forte influence franque. Elle se manifeste en particulier dans l'emploi de légendes en latin, mais aussi par l'adoption, par une des reines, du type de majesté, dans une évolution modeste mais continue tout au long du siècle. Dans ces images formelles, pensées avec soin pour promouvoir un message politique, on peut sans doute lire la volonté d'une répartition des rôles entre le roi latin, venu d'Occident, et la reine, arménienne ou grecque, qui soutient les communautés chrétiennes non catholiques. Enfin, l'existence du premier sceau commun d'un couple jette également un regard nouveau sur cette pratique, promise à une riche histoire. On peut ici aussi l'analyser comme témoignant d'une répartition des rôles et des espaces politiques au sein du couple, la mobilité du chevalier étant complétée par la stabilité de la ville, symbolisant la dame représentée ici sous les traits d'une place forte, bien éloignée a priori d'un portrait féminin.

Remarks on the seals of women in the Latin East in the 12th century

Despite disappointing and scattered sources, it is possible to partially reconstruct what the sigillography of women was like in the Latin East in the 12th century, excluding here both the sigillography of the following century and that of nearby geographical and political areas (Cyprus, Frankish Greece, the Latin Empire of Constantinople). Slightly less incomplete when it comes to queens and their families, we recognize the characteristic features of Byzantine sigillography, notably the use of lead, as well as the recourse to

hieratic figures inspired by those of the Mother of God. However, these modes of representation also show a strong Frankish influence, which is particularly evident in the use of legends in Latin, but also in the adoption, by one of the queens, of the type of majesty, in a continuous evolution throughout the century, marked by gradual changes. In these formal images, carefully thought out to promote a political message, one can undoubtedly read the desire for a distribution of roles between the Latin king, who came from the West, and the queen, Armenian or Greek, who supported Christian communities outside the Catholic tradition. Finally, the existence of the first common seal of a couple also sheds new light on this practice, destined to have a rich history. Here, it can be analyzed as a distribution of roles and political spaces between the couples, the mobility of the knight being complemented by the stability of the city, symbolizing the lady represented here in the guise of a stronghold, which appears to be quite distant, at first glance, from a traditional feminine figure.

*

* *

Caroline SIMONET : L'attribut fait la reine. Mise en perspective des sceaux réginaux et abbaciaux en France et en Angleterre au XII^e siècle

Les sceaux féminins du XII^e siècle offrent à voir des effigies dont les vêtements n'autorisent pas toujours l'identification du statut des figures représentées. Reines, abbesses et saintes ne sont parfois discernables que par leurs attributs et la légende qui entoure leur portrait. C'est notable pour les sceaux des reines d'Angleterre Mathilde d'Écosse et Adèle de Louvain, et celui de leur parente Cécile, abbesse de l'Abbaye aux Dames de Caen, aux figures semblables si ce n'est les objets qu'elles portent. Sur les sceaux de l'abbaye de Chelles, orné de l'effigie de la reine sainte Bathilde, et de la reine Isabelle de Hainaut, les figures réginales portent les mêmes sceptre et couronnes ; la légende devient le seul recours pour les distinguer. Le rôle tenu par les ateliers de graveurs dans ces ressemblances le dispute aux exigences des commanditaires des matrices.

The attribute makes the queen. Perspective on royal and abbatial seals in France and England in the 12th century

Women seals of the 12th century feature effigies whose clothing does not always allow a clear identification of the status of the figures represented. Queens, abbesses and saints are sometimes only discernible by their attributes and the legend surrounding their portrait. This is particularly noticeable on the seals of the English queens Matilda of Scotland and Adèle of Louvain, and that of their relative Cécile, abbess of the Abbaye aux Dames in Caen : their standing figures are similar except for the objects they carry. On the seals of Chelles Abbey, decorated with the effigies of Queen Saint Bathilde, and of Queen Isabelle of Hainaut, the royal figures carry the same sceptres and crowns; the legend is the only way to distinguish them. The role played by the engravers in these similarities rivals the demands of the sponsors of the matrices.

*

* *

Yves AIRIAU : Les sceaux théreuticographiques de Marguerite de Montaigu (v. 1190-1241)

Examen de l'exceptionnelle succession de cinq marques avérées et une probable d'une dame de l'Ouest de la France et de leur évolution reflétant les changements de son *status* autant que de son *cursus sponsalium* dans la première moitié du XIII^e siècle.

The therapeutic seals of Marguerite de Montaigu (ca. 1190-1241)

Examination of the exceptional succession of five proven and one probable coats of arms belonging to a lady from western France and their evolution, reflecting changes in her status as well as her cursus sponsalium in the first half of the 13th century.

*
* *

Martin de FRAMOND : Les sceaux de chasse au sanglier (sires d'Anduze, de Chalencon et de Glavenas, 1174-1250)

Bien que le motif soit encore à constituer, le motif de la chasse au sanglier apparaît sur quelques sceaux français des XII^e et XIII^e siècles. Il figure notamment sur les bulles de plomb de Bernard d'Anduze, baron des Cévennes et coseigneur d'Alès, qui reprend un thème iconographique qui puise ses racines dans l'Antiquité. On le retrouve également chez de moindres seigneurs établis dans le Velay : Guillaume de Chalencon s'en empare dans le premier quart du XIII^e siècle, puis, vers 1250, c'est au tour de Guigues de Clavenas.

The seals of wild boar hunting (lords of Anduze, Chalencon and Glavenas, 1174–1250)

Although the motif has yet to be established, the wild boar hunt motif appears on several French seals from the 12th and 13th centuries. It appears in particular on the lead seal of Bernard d'Anduze, baron of the Cévennes and co-lord of Alès, which takes up an iconographic theme that has its roots in Antiquity. It is also found among lesser lords established in Velay: Guillaume de Chalencon took it up in the first quarter of the 13th century ; then, around 1250, it was the turn of Guigues de Clavenas.

*
* *

Marc GIL : Le sceau biface des barons de Londres : le regard de l'historien de l'art médiéval

Comparés à la production sigillaire continentale du XIII^e siècle, et en particulier française, les sceaux anglais témoignent, à la même époque, d'une plus grande liberté de création des orfèvres qui ont fait preuve d'extraordinaires prouesses techniques, innovant bien souvent, comme en témoignent certaines matrices doubles ou triples. Cette créativité se retrouve aussi dans le domaine des sceaux des grandes cités du royaume Plantagenet, tel le sceau de Londres. Datant des années 1200, ce sceau biface dit *Sceau du commun* ou *Sceau des barons de Londres*, « l'un des sceaux civiques les plus remarquables de l'Europe médiévale », est un hapax dans la production des sceaux urbains du XIII^e siècle et même au-delà, par la représentation à première vue vraisemblable de la capitale anglaise. Il a suscité, à partir des années 2000, de nombreuses études d'historiens des sceaux qui ont analysé certains enjeux politiques liés à la création d'un tel objet. À notre tour, nous souhaiterions, par notre regard d'historien de l'art, apporter une modeste pierre à l'édifice.

The double-sided Seal of the Barons of London: The Perspective of a Medieval Art Historian

Compared to the continental seal production of the 13th century, and in particular French, English seals from the same period demonstrate greater creative freedom on the part of goldsmiths, who displayed extraordinary technical prowess, often innovative, as evidenced by certain double or triple matrices. This creativity is also found in the seals of the great cities of the Plantagenet kingdom, such as the seal of the City of London. Dating from the 1200s, this double-sided seal known as the Seal of the Common or Seal of the Barons of London, « one of the outstanding civic seals of medieval Europe », is a hapax in the production of urban seals of the thirteenth century and even in-beyond, by the seemingly likely representation of the English capital. Since the 2000s, it has sparked many studies

by seal historians who have analyzed certain political issues related to the creation of such an object. In our turn, we would like, through our perspective as art historian, to bring a modest stone to the edifice.

*

* *

Clément BLANC-RIEHL : Jean de Berry et le portrait

Les très nombreux portraits commandés par Jean de Berry tout au long de sa vie permettent d'illustrer l'évolution de la représentation princière dans la France des Valois. Du portrait typologique représentant le prince selon des codes génériques aux formules élaborées par les artistes qu'il patronna dans la dernière partie de son existence, l'invention du portrait vériste apparaît dans un cadre dont l'auteur tente de saisir les contours politiques, idéologiques et artistiques. Pour ce faire il convoque, l'ensemble des arts figurés et replace les sceaux dans le large contexte de la création en tentant de démontrer leur importance essentielle dans le cadre de stratégies de représentation où chaque œuvre est définie en fonction de besoins propres.

Jean de Berry and the portrait

The numerous portraits commissioned by Jean de Berry throughout his life illustrate the evolution of princely representation in Valois France. From typological portraits depicting the prince according to generic codes to the elaborate formulas developed by the artists he patronized in the latter part of his life, the invention of the veristic portrait appears in a context whose political, ideological, and artistic contours the author attempts to grasp. To do so, he draws on all the figurative arts and places the seals in the broader context of creation, attempting to demonstrate their essential importance in the context of representation strategies, where each work is defined according to its own specific needs.

*

* *

Inès VILLELA-PETIT : Le « seel commun » des maréchaux de France

A travers le partage, la composition et la fusion, la structure des armoiries ou de la « table d'attente » véhicule un message. L'exemple des sceaux de la maréchaussée aux XIV^e et XV^e siècles invite à en interroger le sens et les usages. D'office ou de circonstances, ils pouvaient sceller une camaraderie, jusqu'à faire « seau commun ».

The 'common seal' of the Marshals of France

Through division, composition, and fusion, the structure of the coat of arms or the "waiting table" conveys a message. The example of the seals of the constabulary in the 14th and 15th centuries invites us to question their meaning and uses. Whether officially or by circumstance, they could seal a camaraderie, even becoming a "seal in common."

*

* *

Maria do Rosário MORUJÃO : Un sous-collecteur apostolique du XIV^e siècle et sa matrice sigillaire en or

Cet article étudie le cas rare d'une matrice sigillaire en or dont l'empreinte a aussi survécu. Elle appartenait à Géraud Regafrède, sous-collecteur apostolique actif au Portugal dans les années 1330. D'origine française, Géraud Regafrède était probablement un des nombreux cas de membre d'une famille de la noblesse quercynoise entré dans la carrière ecclésiastique et au service de la papauté d'Avignon. Sa matrice en or, de petites dimensions, indique qu'il était suffisamment riche pour s'autoriser une semblable

acquisition, et ouvre l'hypothèse que d'autres sceaux de collecteurs apostoliques pourraient être aussi issus de matrices exécutées dans ce métal noble.

A 14th - century apostolic sub-collector and his gold seal matrix

This paper examines the rare case of a gold seal matrix whose impression has also survived. It belonged to Géraud Regafrède, an apostolic sub-collector active in Portugal in the 1330s. Of French origin, Géraud Regafrède was probably one of many members of a noble family from Quercy who entered the ecclesiastical career and served the Avignon papacy. His small gold matrix indicates that he was wealthy enough to afford such an acquisition, and raises the possibility that other seals of apostolic collectors may also have been made from matrices of this precious metal.

*

* *

Olivier MATTEONI : Les notaires au duché de Bourbonnais. À propos d'une matricule du garde des sceaux aux contrats (1489-1496)

Les Archives départementales de l'Allier conservent un cahier-matricule de notaires du Bourbonnais pour les années 1489-1496. Dressé par le lieutenant du garde des sceaux aux contrats, le cahier enregistre les serments et les seings manuels des notaires. Outre de livrer une coupe du monde notarial pour la fin du XV^e siècle, dont la présente étude restitue les contours, il est pour le pouvoir ducal un instrument d'autorité et de contrôle.

Notaries in the Duchy of Bourbonnais. Regarding a register of the Keeper of the Seals for contracts (1489–1496)

The Archives départementales de l'Allier holds a register of notaries from the Bourbonnais for the years 1489–1496. Compiled by the lieutenant of the keeper of the seals for contracts, the register records the oaths and manual signatures of notaries. In addition to providing an overview of the notarial world at the end of the 15th century — which this study outlines — it also serves as an instrument of authority and control for the ducal power.

*

* *

Christophe MANEUVRIER : Des sceaux pour les communautés rurales ? À propos de deux matrices normandes (XIII^e-XIV^e siècle)

Les sceaux de paroisses de Normandie ne sont connus qu'à travers un exceptionnel dossier documentaire de 1285 et quelques matrices découvertes de manière fortuite. La plupart d'entre eux présentent une légende en latin du type S' ECCLESIE..., montrant ainsi qu'ils appartenaient à une institution ecclésiastique. Cependant, deux matrices portent une autre légende en français indiquant « paroisse de... ». Le choix de la langue montre qu'elles étaient utilisées par des communautés rurales appelées en Normandie « paroisses ». N'ayant laissé aucun fonds d'archives, seule l'approche sigillographique permet de mettre en évidence l'existence de cette pratique de l'écrit de la part de ces communautés que l'on qualifie encore trop souvent de « taisibles ».

Seals for rural communities? About two Norman matrices (13th-14th century)

The seals of Norman parishes are known only through exceptional documents dating from 1285 and a few matrices discovered by chance. Most of them bear a Latin legend such as S' ECCLESIE..., showing they belonged to an ecclesiastical institution. However, two matrices bear a different legend in French indicating 'paroisse de...'. The choice of the French language shows that they were used by rural communities known in Normandy as 'parishes'. As they left no archives, only a sigillographic approach may reveal the existence of the written practice of these communities, which are still too often described as 'silent'.

*
* *

Thomas BRUNNER : À quel saint se vouer ? Le sceau médiéval de la ville de Marmoutier (Alsace)

Attesté à partir de 1384, le sceau de la ville de Marmoutier en Alsace n'a jamais été correctement décrit ni, par conséquent, interprété, ce qui pose le problème de sa catégorisation notamment pour la base de données *Sigilla*. L'examen des 13 empreintes conservées jusqu'en 1570 permet de poser quelques nouvelles hypothèses en revenant sur l'histoire mal connue des institutions municipales et du contexte sigillaire du Rhin supérieur. Ce sceau original en navette a pu être gravé plus tôt, lorsque les jurés de la ville sont apparus. La communauté semble avoir choisi de représenter son église paroissiale au-dessus d'une scène hagiographique qui reste mystérieuse.

Which saint to pray to? The medieval seal of the town of Marmoutier (Alsace)

Attested from 1384, the seal of the town of Marmoutier in Alsace has never been correctly described and, consequently, interpreted, which raises the problem of its categorisation in the Sigilla database. An analysis of the 13 impressions preserved up to 1570 will enable us to put forward a number of new hypotheses by looking back at the little-known history of municipal institutions and the sigillary context of the Upper Rhine. This original ogival seal may have been engraved earlier in the century when the town's jurors appeared. The community seems to have chosen to depict its parish church above a hagiographic scene that remains mysterious.

*
* *

Jean-Christophe BLANCHARD : Nicolas de Heu (1494-1547), un patricien messin observateur et dessinateur de monogrammes et de sceaux

À côté de certaines figures de l'humanisme, véritables pionniers de la diplomatie, il convient d'ajouter des personnages moins connus, comme le patricien de Metz Nicolas IV de Heu (1494-1547). Ce dernier a visité des établissements monastiques pour compiler des documents historiques, ajoutant des dessins de signes de validation, souvent avec un grand souci du détail. Il a ainsi reproduit fidèlement une bulle de plomb et un monogramme d'Otton III ou encore les sept sceaux appendus au contrat de mariage d'Anne de Heu et de Ferri de Cronenberg (1332). Ces dessins, bien que parfois imprécis, témoignent de l'intérêt de Nicolas pour la sigillographie et de sa méthode d'étude des documents. Nicolas IV de Heu, sans avoir mené une véritable critique diplomatique et historique, a livré des informations qui méritent d'être prises en compte.

Nicolas de Heu (1494–1547), a patrician from Metz, observer and designer of monograms and seals

Alongside well-known figures of humanism, who were true pioneers of diplomatics, there are lesser-known individuals like the patrician of Metz, Nicolas IV de Heu (1494-1547). He compiled historical documents, adding detailed drawings of validation signs. He faithfully reproduced items such as a lead bull and a monogram of Otto III, as well as the seven seals attached to the marriage contract of Anne de Heu and Ferri de Cronenberg (1332). Though sometimes imprecise, these drawings reflect Nicolas's interest in sigillography and his method of studying documents. While Nicolas IV de Heu did not conduct a full diplomatic and historical critique, his contributions provide valuable information that deserves recognition

*
* ***Jean-Vincent JOURD'HEUIL : De la genèse de l'héraldique épiscopale en France. Le sceau du prévôt (1211) de l'évêque de Langres Guillaume de Joinville**

On pensait jusque-là que les armoiries des Joinville ne remontaient pas au-delà de 1217, or voilà que le sceau du prévôt civil de Langres en 1211 montre l'écu des Joinville sous une crose. L'évêque de Langres est alors Guillaume de Joinville, fils du seigneur de Joinville. Comme évêque depuis 1209, ce dernier n'a pas utilisé les armes de Joinville, mais il est celui qui composa les premières armoiries d'un siège épiscopal en France, en diffusant un écu aux armes de France brisées par un sautoir sur sa monnaie. Pour connaître les premières utilisations de l'héraldique par les évêques, il faut donc chercher vers leurs officiers laïcs au début du XIII^e siècle pour vérifier si Guillaume de Joinville est une exception.

The origins of episcopal heraldry in France. The seal of the provost (1211) of the Bishop of Langres, Guillaume de Joinville

Until now, it was thought that the Joinville coat of arms did not date back further than 1217, but now the seal of the civil provost of Langres in 1211 shows the Joinville shield under a crozier. The bishop of Langres at that time was Guillaume de Joinville, son of the lord of Joinville. As bishop since 1209, he did not use the Joinville coat of arms, but he was the one who composed the first coat of arms of an episcopal see in France, displaying a shield with the arms of France broken by a saltire on his coinage. To find out about the first uses of heraldry by bishops, we must therefore look to their lay officers at the beginning of the 13th century to see whether Guillaume de Joinville was an exception.

*
* ***Laurent MACÉ : Au palais de Dieu, des palets pour les Palays. Autour de l'emblématique d'un lignage toulousain du XIII^e siècle**

L'emblématique des élites consulaires de la ville de Toulouse demeure encore à explorer. Un premier sentier est emprunté à travers un cas d'étude bien documenté, celui du lignage des Palays qui offre une figure héraldique originale dans le courant du XIII^e siècle. Au-delà du choix de ces armoiries parlantes destinées à être exposées dans des espaces publics et privés, l'exemple toulousain tend à montrer que le blason de cette période de transition demeure souple et ouvert à un moment où l'écrit des premiers traités d'héraldique vise à l'encoder.

At God's palace, palets for the Palays. Around the emblem of a 13th -century Toulouse lineage

The emblematic of the consular elites of the city of Toulouse remains to be explored. A first path is taken through a well-documented case study, that of the Palays lineage, which offers an original heraldic figure during the 13th century. Beyond the choice of these speaking coats of arms intended to be displayed in public and private spaces, the Toulouse example tends to show that the coat of arms of this transitional period remained flexible and open at a time when the writing of the first treatises on heraldry aimed to encode it.

*
* ***Jean-François NIEUS : Ce que changer d'armoiries veut dire. L'exemple des fils du châtelain de Gand vers 1220**

S'il n'est pas rare, dans la société aristocratique des XII^e et XIII^e siècles, qu'un individu change d'armoiries ou adopte d'emblée d'autres armes que celles héritées de son père, la

signification de ces volte-face reste le plus souvent mystérieuse, faute d'éléments de contexte suffisants. On étudie ici la question à travers le cas spectaculaire des fils du châtelain de Gand Siger III (1200-1227), Hugues et Siger, qui, entre 1218 et 1223, ont renoncé de concert à l'emblème de leur père pour relever les célèbres armoiries en parti du comte de Saint-Pol Hugues IV Candavène (1174-1205). En première lecture, ce geste valorisait l'ascendance de leur mère Béatrice de Houdain, qui les rattachait à un prestigieux groupe de parenté formé autour des comtes de Saint-Pol et des sires de Béthune, et qui légitimait l'accession récente de l'aîné, Hugues, à la seigneurie de Houdain. En arrière-plan, toutefois, on devine l'existence d'un conflit ouvert avec leur père Siger III, qui permet aussi d'interpréter la démarche comme l'expression d'un rejet délibéré des armes paternelles. On découvre ainsi toute la richesse sémantique de cette forme particulière de discours héraldique.

What Changing one's Arms Means: The Case of the Castellan of Ghent's Sons, ca. 1220
In twelfth- and thirteenth-century noble society, it was not uncommon for an individual to change his coat of arms, or to adopt from the outset different arms from those inherited from his father. Yet, the meaning of such reversals generally remains elusive, due to limited contextual evidence. The issue is examined here through the remarkable case of Hugh and Siger, sons of Siger III (1200-1227), castellan of Ghent, who between 1218 and 1223 jointly renounced their father's emblem in order to assume the celebrated parti arms of Hugh IV Candavène (1174-1205), count of Saint-Pol. At first glance, this gesture glorified the lineage of their mother, Beatrice of Houdain, linking them to a prestigious kinship network formed around the Counts of Saint-Pol and the Lords of Béthune, while also legitimizing the recent accession of the eldest son, Hugh, to the lordship of Houdain. In the background, however, one can discern the existence of an open conflict with their father, Siger III, which further allows this act to be interpreted as a deliberate repudiation of paternal heraldry. The Ghent case thus reveals the semantic range of this distinctive form of heraldic discourse.

*

* *

Michel NASSIET : Les premiers écartelés princiers (1286-1294)

On considère à nouveau ici l'écartelé comme un signe associant quatre éléments de sens : l'alliance entre deux lignées, le caractère homogame de celle-ci, la filiation, et le fait que l'une des deux s'était éteinte en la personne d'une héritière. Alors que le premier cas connu est celui de Castille-León (1230), c'est sans doute en l'imitant qu'a été créé l'écartelé Aragon-Sicile en 1286. Par imitation de ce dernier sans doute ont été créés Foix-Béarn en 1291, puis Anjou-Hongrie et Brabant-Limbourg dans les années 1290. Les écartelés des rois de Sicile qui n'étaient pas rois d'Aragon montrent que ces signes ne peuvent être interprétés seulement ni exactement comme des armes de prétention.

The first princely quarterings (1286–1294)

This article considers quartering as a sign combining four significations: the alliance of two lineages, the equality of the match, the descent of the line and the fact one of the two lines had ended with an heiress. Whilst the first known case is that of Castila and Leon (1230), it seems most likely that it was imitated by the quartering of the arms of Aragon and Sicily, created in 1286. It's doubtless that the quarterings of Foix-Bearn in 1291, and then Anjou-Hungary and Brabant and Limbourg in the 1290s were created by imitation of this example. The quarterings of the kings of Sicily who were not kings of Aragon show these signs cannot be interpreted alone nor exactly as arms of pretention.

*
* ***Ghislain BRUNEL : Des fleurs de lis sur les chartes ! Enquête sur la diffusion d'un emblème royal aux XIII^e et XIV^e siècles**

La diffusion des fleurs de lis sur les sceaux et dans l'espace public sous Philippe Auguste s'est conclue par l'inclusion d'une fleur de lis sur une charte royale d'avril 1223. Néanmoins, c'est seulement à partir de 1269-1270 que l'illustration des actes par les lis prend de l'ampleur. Philippe IV le Bel choisit de n'utiliser sur ses chartes que l'emblème capétien, au détriment de toute autre iconographie identificatrice. La chancellerie royale expérimente de multiples formules graphiques, principalement en utilisant le tilde d'abréviation des initiales mais aussi le monogramme des diplômes (1309). Les trois fils de Philippe IV reprennent les fleurs de lis comme ornementation exclusive, à l'exception de Philippe V le Long qui innove en introduisant la représentation de la couronne (1320). Ces représentations des fleurs de lis répondent à un besoin de plus en plus soutenu de doubler le texte par un visuel identifiant l'auteur de l'acte immédiatement. Commémorations familiales, récompenses des fidèles, privilèges accordés aux églises, relations féodales de haut niveau, affaires de Navarre, la fleur de lis sur les chartes dessine une sphère d'interventions privilégiées du souverain.

Fleur-de-lis on charters! Investigation into the spread of a royal emblem in the 13th and 14th centuries

The spread of fleurs-de-lis on seals and in public spaces under Philip Augustus culminated in the inclusion of a fleur-de-lis on a royal charter in April 1223. However, it was not until 1269-1270 that the use of lilies to illustrate documents became widespread. Philip IV the Fair chose to use only the Capetian emblem on his charters, to the detriment of any other identifying iconography. The royal chancellery experimented with multiple graphic formulas, mainly using the tilde to abbreviate initials, but also the monogram on diplomas (1309). Philip IV's three sons continued to use fleurs-de-lis as their exclusive ornamentation, with the exception of Philip V the Tall, who innovated by introducing the representation of the crown (1320). These representations of fleurs-de-lis responded to an increasingly pressing need to supplement the text with a visual element that immediately identified the author of the document. Family commemorations, rewards for the faithful, privileges granted to churches, high-level feudal relations, affairs of Navarre - the-fleur-de-lis on charters delineates a sphere of privileged interventions by the sovereign.

*
* ***Lucie JARDOT : Des matrices en partage. La conjugalisation du pouvoir au prisme des sceaux communs princiers (Bourgogne, XIV^e-XVI^e siècle)**

Les sceaux communs gravés pour Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche à partir de 1477 interviennent à la faveur d'une situation politique défavorable pour la jeune duchesse. C'est ici le point commun avec les autres matrices de sceaux conjugaux : toutes sont employées par des couples composés d'une héritière contestée pour diverses raisons et d'un époux qui gouvernent les terres de sa femme. Ces représentations sigillaires viennent ainsi matérialiser la collaboration conjugale croissante à la fin du Moyen Âge. Elles intègrent un faisceau plus large de figurations des couples princiers déployées sur les vitraux, les triptyques et les médailles. Malgré leur singularité juridique, elles n'ont jamais fait l'objet d'études approfondies. Pourtant, ces matrices sont un indice intéressant de la coopération politique qui se noue entre les époux perçus comme un *consortium*. Cet article propose les premières pistes d'interprétation de ce phénomène.

Shared matrices. The conjugation of power through the prism of common princely seals (Burgundy, 14th -16th centuries)

The joint seals engraved for Mary of Burgundy and Maximilian of Austria in 1477 were created at a time when the political situation was unfavourable to the young duchess. This is where they share a common feature with other joint princely seal matrices: all were used by couples consisting of a female heiress whose inheritance was contested for various reasons and a husband who ruled his wife's lands. These seal representations thus embody the growing marital collaboration at the end of the Middle Age. They are part of a broader range of depictions of princely couples found on stained glass windows, triptychs and medals. Despite their legal singularity, they have never been the subject of in-depth study in historiography. Yet these matrices are an interesting indication of the political cooperation that developed between spouses perceived as a consortium. This article offers initial avenues for interpreting this phenomenon.

*

* *

Daniel BONTEMPS : Des armoiries de Jean I^{er} d'Orléans-Longueville, bâtard d'Orléans, dit Dunois

Les historiens de la fin du Moyen Âge français ne sont pas sans connaître le Bâtard d'Orléans, célèbre compagnon de Jeanne d'Arc. Moins connues sont ses armoiries qui présentent selon les supports des différences non négligeables. Toutefois, en se reportant aux armoiries de sa Sainte-Chapelle au château de Châteaudun ou dans une chronique du temps de Charles VII, sur une miniature représentant la bataille de Patay, elles se lisent *de France moderne au lambel de sable et à la cotice en barre du même*. On pourrait en rester là si un manuscrit réalisé à la mort de Louis I^{er} d'Orléans-Longueville, son petit-fils, ne transforma ses armes avec une cotice en bande et un lambel d'argent, façon de faire de Dunois un prince du sang. Par cette modification il tentait de faire accéder les Orléans-Longueville à ce rang, et cela jusqu'au XVII^e siècle par l'intermédiaire de leurs armoiries sans changer sur le fond leur état de bâtards. Mais cela est une autre histoire.

The coat of arms of Jean I, d'Orléans-Longueville, bastard of Orléans, known as Dunois
Historians of the late French Middle Ages are familiar with the "Bastard of Orléans", the famous companion of Joan of Arc. Less well known are his coats of arms, which vary considerably depending on the medium. However, referring to the coat of arms in his Sainte-Chapelle at the Château de Châteaudun or in a chronicle from the time of Charles VII on a miniature depicting the Battle of Patay, they can be read as de France moderne au lambel de sable et à la cotice en barre du même. Nevertheless, a manuscript produced after the death of Louis I of Orléans-Longueville, his grandson, had not transformed his arms with a silver cotice and label, making Dunois a prince of the blood. This modification was an attempt to grant the Orléans-Longueville this rank until the 17th century through their coat of arms, without fundamentally changing their status as bastards. But that is another story.

*

* *

Christophe ROUSSEAU LEFEBVRE : Le manuscrit 133 de la bibliothèque municipale de Chartres. Approche d'un armorial atypique

Ce texte présente une étude du manuscrit 133 de la bibliothèque municipale de Chartres, un armorial du XVIII^e siècle qui a survécu au bombardement de mai 1944 et reste exploitable. Son auteur, Dom Olivier, était un moine bénédictin mauriste. L'armorial se distingue par l'absence de hiérarchie sociale dans le classement et s'inscrit dans la tradition

mauriste du XVIII^e siècle, où l'héraldique était considérée comme essentielle à la formation érudite. L'ouvrage était destiné à un usage didactique plutôt qu'à rester dans une cellule monastique. Ce manuscrit constitue un témoignage précieux de la confection d'armoriaux à la fin de l'Ancien Régime et mériterait une restauration pour sa préservation.

A burnt universal armorial: manuscript 133 from the Chartres municipal library

This text presents a study of manuscript 133 from the Chartres municipal library, an 18th-century armorial that survived the bombing of May 1944 and remains usable. Its author, Dom Olivier, was a Maurist Benedictine monk. The armorial is notable for the absence of social hierarchy in its classification and is in keeping with the Maurist tradition of the 18th century, where heraldry was considered essential to scholarly education. The work was intended for educational use rather than to remain in a monastic cell. This manuscript is a valuable testimony to the creation of armorials at the end of the Ancien Régime and deserves to be restored for its preservation.

*

* *

Pierre COUHAULT : Le lignage, la boutique et la patrie. Des armoiries dans les marques typographiques parisiennes de la Renaissance

Cette contribution joint deux matières qui touchent Jean-Luc Chassel de près : les armoiries et le monde des imprimeurs. Les marques typographiques des libraires et imprimeurs parisiens du XVI^e siècle constituent une emblématique nouvelle qui se développe à partir de la Renaissance en puisant à plusieurs fonds préexistants : l'héraldique, les emblèmes humanistes, les marques de marchands. Ceux de ces signes qui recourraient aux armoiries témoignent de la culture emblématique des libraires-imprimeurs – qui savaient à la fois utiliser les mêmes méthodes que les nobles pour se forger des armes, et s'en éloigner. Dans ce jeu, ils mettaient en avant une identité fondée sur les allusions à la boutique et au monde du savoir. Mais ils témoignaient aussi d'une forme de fierté urbaine et nationale revendiquées voire utilisée à des fins commerciales.

Lineage, shop and homeland. Coats of arms in Parisian Renaissance typographic marks

This contribution combines two subjects that are of close interest to Jean-Luc Chassel: coats of arms and the world of printers. The typographic marks of 16th-century Parisian booksellers and printers constitute a new form of emblematic art that developed from the Renaissance onward, drawing on several pre-existing sources: heraldry, humanist emblems, and merchants' marks. Those of these signs that used coats of arms bear witness to the emblematic culture of bookseller-printers, who knew how to use the same methods as nobles to forge their own coats of arms, and how to distance themselves from them. In this game, they emphasised an identity based on allusions to the shop and the world of knowledge. But they were also demonstrating a form of urban and national pride that was claimed and even used for commercial purposes.

*

* *

Nicolas VERNOT : Héraldique et promotion sociale : à propos des armoiries des vigneronns de Côte-d'Or sous l'Ancien Régime

Sous l'Ancien régime, les armoiries jouent un rôle important dans la construction de certaines identités sociales. Cet article se propose d'examiner dans quelle mesure les vigneronns de ce qui constitue aujourd'hui la Côte-d'Or s'emparent des conventions héraldiques pour énoncer leur identité. Trois grandes tendances peuvent être dégagées.

Le vigneron qui entend se désigner comme tel fait généralement emploi de la serpe à talon, ou *gouet*, qui s'impose en Bourgogne à partir du XVI^e siècle comme l'attribut héraldique

propre à sa profession. Pour le vigneron qui y a recours, ce n'est pas tant la serpe que sa mise en écu qui est signifiante, comme marqueur de l'affirmation d'une notabilité à laquelle les collègues de son entourage ne peuvent tous prétendre. En revanche, le vigneron qui choisit d'inclure dans ses armes une marque de marchand s'insère dans le réseau plus vaste des négociants : ce faisant, il prétend à une certaine prééminence sociale en s'alignant sur les pratiques des élites économiques urbaines. Enfin, si les vignerons poursuivent leur ascension sociale, ils vont, tout en conservant l'usage de leurs marques pour leur négoce, lui substituer, dans leurs armoiries, des emblèmes héraldiques qui désormais taisent toute allusion explicite à l'assise économique de leur prospérité. Pleinement héréditaires, ces armoiries, volontiers parlantes, épousent les canons héraldiques des élites dirigeantes, nobiliaires ou notables, associant pièces honorables et figures tirées du champ lexical de l'élévation, de la noblesse ou de la royauté.

L'enquête révèle également que la thématique viticole dépasse largement le cercle des seuls vignerons professionnels. Dotée d'une riche symbolique profane et sacrée, la vigne et son fruit inspirent des armoiries de prêtres et de notables qui, sans pouvoir être qualifiés de vignerons, sont néanmoins suffisamment pétris de culture viticole pour que celle-ci s'impose comme une référence valorisante.

Heraldry and social promotion: about the coats of arms of Côte-d'Or winegrowers under the Ancien Régime

Under the Ancien Régime, coats of arms played an important role in the construction of some social identities. This article examines how winegrowers in what is now the Côte-d'Or use heraldic conventions to express their identity. Three main trends can be identified. Wine growers who wish to identify themselves as such generally use the gouet (a billhook with a second axe-like blade at the back), which imposes itself in Burgundy during the 16th century as the specific heraldic attribute of the profession. For the winegrower who uses it, it is not so much the billhook itself as its placement on the shield that is significant, as a marker of a status that not all of his neighbouring colleagues can claim. Those of the winegrowers who choose to include a merchant's mark in their coat of arms become part of the wider network of merchants: in doing so, they claim social pre-eminence by aligning themselves with the practices of the urban economic elites. Finally, if winegrowers continue their social ascent, they retain the use of their mark for trade, but replace them in their coats of arms with heraldic elements that no longer make any explicit reference to the economic basis of their prosperity. Fully hereditary, these coats of arms, frequently canting, embrace the heraldic conventions of the ruling elites, nobility and notables, combining ordinaries and charges drawn from the lexical field of elevation, nobility and royalty. The survey also reveals that the theme of wine-growing extends far beyond the circle of professional winegrowers alone. Endowed with rich secular and sacred symbolism, the vine and its fruit inspire the coats of arms of priests and notables who, without being qualified as winegrowers, are nevertheless sufficiently immersed in wine culture to consider it as a valued source of inspiration.

*

* *

Miguel METEILO DE SEIXAS : Une révolution aniconique mais héraldique : l'implantation visuelle de la monarchie constitutionnelle au Portugal (1^{re} moitié du XIX^e siècle)

La chute de l'Ancien Régime et l'instauration de la monarchie constitutionnelle au Portugal s'étendirent sur la première moitié du XIX^e siècle, s'accompagnant d'une situation politique particulièrement confuse : les invasions napoléoniennes, le transfert du siège de la monarchie au Brésil, ainsi que la guerre civile entre les princes Pedro et Miguel – c'est-à-

dire entre libéraux et absolutistes – suivie de vives rivalités entre les factions libérales victorieuses. Il en résulta une transformation radicale et incontestable de la société portugaise, selon un processus de nature révolutionnaire. Toutefois, contrairement à ce qui s'était produit lors de la Révolution française, les images jouèrent un rôle mineur au cours de la révolution libérale portugaise : la diffusion de ses idéaux s'effectua principalement par l'écrit et l'oralité. Les rares images révolutionnaires existantes s'appuyaient sur des codes iconographiques complexes, perceptibles uniquement par une élite instruite. En revanche, l'idée de régénération de la nation, centrale dans l'imaginaire des révolutionnaires portugais, trouva dans l'héraldique royale un symbole parfait. Outre le maintien des anciennes armoiries royales, les couleurs de base de l'écu – le blanc et le bleu – furent utilisées pour composer la cocarde et le drapeau dits nationaux. Ceux-ci se révélèrent suffisants pour assurer la base visuelle de l'instauration du nouveau régime.

An aniconic but heraldic revolution: the visual establishment of the constitutional monarchy in Portugal (first half of the 19th century)

The fall of the Ancien Régime and the establishment of the constitutional monarchy in Portugal extended over the first half of the 19th century, unfolding amidst a particularly tumultuous political context: the Napoleonic invasions, the transfer of the monarchy's seat to Brazil, and the civil war between Princes Pedro and Miguel – that is, between liberals and absolutists – followed by fierce rivalries among the victorious liberal factions. This resulted in a radical and indisputable transformation of Portuguese society, driven by a revolutionary process. However, unlike what occurred during the French Revolution, visual imagery played a relatively minor role in the Portuguese liberal revolution: the dissemination of its ideals took place primarily through written texts and oral transmission. The few revolutionary images that did exist relied on complex iconographic codes, intelligible only to an educated elite. In contrast, the idea of national regeneration – central to the Portuguese revolutionary imagination – found a perfect symbol in royal heraldry. In addition to preserving the traditional royal arms, the base colours of the shield – white and blue – were used to compose the so-called national cockade and flag. These proved sufficient to provide the visual foundation for the establishment of the new regime.

*

* *

Arnaud BAUDIN : Du Cabinet Arnaud à la collection des sceaux détachés. Histoire d'une « revendication » aux Archives de l'Aube au XIX^e siècle

Les Archives départementales de l'Aube conservent une collection d'empreintes de sceaux détachés dont le nombre et la qualité attirèrent notamment l'attention d'Auguste Coulon au moment de composer son *Inventaire des sceaux de Champagne*. L'origine de sa constitution, dans le second tiers du XIX^e siècle, plonge l'historien dans les méandres des premières années d'un service d'archives alors que surgissaient, en même temps que la prise de conscience patrimoniale, les questions d'inaliénabilité, d'imprescriptibilité et de revendication des archives.

From the Arnaud Cabinet to the collection of detached seal impressions. History of a 'claim' at the Archives de l'Aube in the 19th century

The Archives départementales de l'Aube preserve a collection of detached seal impressions, the number and quality of which attracted the attention of Auguste Coulon when he was composing his *Inventaire des sceaux de Champagne*. The origin of its constitution, in the second third of the 19th century, buries the historian into the twists and turns of the early years of an archive service. At the same time, as awareness of heritage

was growing, questions arose concerning the inalienability, imprescriptibility and reclamation of archives.

*

* *

Ambre VILAIN : Quatre matrices de sceaux de villes inédites du Médaillier du Musée des Beaux-Arts de Lyon

Longtemps délaissés, les sceaux et leurs matrices ont bénéficié, depuis une vingtaine d'années, d'un regain d'intérêt en Italie, en Belgique et en France, grâce à la publication de catalogues raisonnés. Ces travaux ont mis en lumière le rôle déterminant des collectionneurs savants, qui ont sauvé ces objets avant qu'ils ne soient reconnus comme patrimoine artistique. Ces amateurs éclairés, souvent historiens locaux, ont rassemblé des matrices provenant de découvertes fortuites ou de la dispersion des biens de l'Ancien Régime. Le Médaillier du musée des Beaux-Arts de Lyon illustre parfaitement ces pratiques. Sa collection, l'une des plus riches avec celles de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales, s'est constituée autour de deux ensembles majeurs : celui d'Henry Morin-Pons, centré sur l'histoire du Lyonnais, et celui de Jules Charvet entièrement dédié aux matrices. Cette contribution est ainsi l'occasion d'étudier quatre matrices de sceaux de villes inédites provenant de ce riche fonds lyonnais.

Four seal matrices from previously unseen towns in the Lyon Museum of Fine Arts' medal collection

Long neglected, seals and their matrices have enjoyed a renewed interest in Italy, Belgium, and France over the past twenty years, thanks to the publication of scholarly catalogues. This research has highlighted the crucial role of learned collectors, who preserved these objects before they were recognized as artistic heritage. These enlightened amateurs, often local historians, gathered matrices from chance discoveries or the dispersal of property from the Ancien Régime. The Médaillier of the Musée des Beaux-Arts de Lyon perfectly illustrates these practices. Its collection, one of the richest alongside those of the Bibliothèque nationale and the Archives nationales, was built around two major ensembles: that of Henry Morin-Pons, focused on the history of the Lyonnais region, and that of Jules Charvet, entirely dedicated to matrices. This contribution provides an opportunity to study four previously unpublished matrices of city seals from this rich Lyon collection.

*

* *

Michel PASTOUREAU : La jeunesse romantique de Louis Douët d'Arc

Le parcours professionnel du savant héraldiste et sigillographe Louis Douët d'Arcq est retracé dans cette contribution qui révèle bien d'autres aspects de la personnalité de cet érudit polymorphe. L'ancien chartiste fréquenta la jeunesse bohème de son temps, s'affichant en dandy séducteur, multipliant les conquêtes féminines, et cultivant de belles amitiés littéraires avec Théophile Gautier, Alexandre Dumas, Victor Hugo et Gérard de Nerval auprès desquels il partageait son goût du Moyen Âge.

The romantic youth of Louis Douët d'Arc

The professional career of the learned heraldist and sigillographer Louis Douët d'Arcq is traced in this contribution, which reveals many other aspects of the personality of this polymorphous scholar. The former chartist frequented the bohemian youth of his time, presenting himself as a seductive dandy, multiplying his female conquests, and cultivating beautiful literary friendships with Théophile Gautier, Alexandre Dumas, Victor Hugo and Gérard de Nerval, with whom he shared his taste for the Middle Ages.

*
* ***Michael BLOCHE : Gustave Saige et l'atelier de moulage du Palais de Monaco**

Dès les années 1830, les Archives nationales françaises initient des campagnes de moulages en plâtre de leurs sceaux, qui vont aboutir à la création d'un véritable atelier des sceaux au sein de l'institution pour le moulage puis la restauration. D'autres pays les imitent et le cas de Monaco est quelque peu particulier dans la mesure où l'atelier de moulage qui y fut créé en 1882, au sein des Archives du Palais princier constituées quelques mois avant par leur premier conservateur le chartiste Gustave Saige, semble avoir été fort éphémère (une dizaine d'années) et où sa vocation était centrée avant toute chose sur un fonds spécifique, en série T : le trésor des chartes du comté de Rethel (Ardennes), à savoir le fonds des Archives du Palais le plus riche en sceaux médiévaux, avec plus d'un millier d'empreintes. L'atelier de Monaco, dont l'existence était ignorée jusqu'en 2024 et qui a été révélée par l'étude, notamment, de la correspondance des Archives du palais, présente par ailleurs d'autres spécificités : le profil atypique de Saige, archiviste et mouleur, l'itinérance de l'atelier au sein du palais, l'existence de quatre collections de moulages dont seule une avait vocation à rester au palais, ou encore la participation remarquable à l'Exposition universelle de Paris de 1889.

Gustave Saige and the moulding workshop at the Palace of Monaco

In the 1830s, the French National Archives began making plaster casts of their seals, which led to the creation of a dedicated seal workshop within the institution for casting and restoration. Other countries followed suit, with Monaco being a somewhat special case in that the moulding workshop created there in 1882, within the Archives of the Prince's Palace, which had been established a few months earlier by their first curator, the chartist Gustave Saige, seems to have been very short-lived (lasting only about ten years) and focused primarily on a specific collection, in serie T: the treasure of charters from the county of Rethel (Ardennes), namely the Palace Archives' richest collection of medieval seals, with over a thousand impressions. The Monaco workshop, whose existence was unknown until 2024 and which was revealed by the study of the Palace Archives' correspondence, among other things, also has other specific features: the atypical profile of Saige, archivist and caster, the itinerancy of the workshop within the palace, the existence of four collections of molds, only one of which was intended to remain in the palace, and the notable participation in the 1889 Universal Exhibition in Paris.

*
* ***Marc LIBERT ZUCKERMANN : Une source méconnue aux Archives générales du Royaume : les cahiers sigillographiques d'Alexandre Pinchart**

L'impressionnant travail de prospection réalisé par Alexandre Pinchart pour permettre la sélection des sceaux qui viendraient enrichir la collection de moulages de sceaux des Archives générales du Royaume est conservé dans 70 cahiers aujourd'hui accessibles aux lecteurs. Ils constituent un témoignage unique et précieux sur les méthodes de moulage, couvrent un territoire qui va bien au-delà des frontières de la Belgique actuelle, permettent d'obtenir des informations sur des fonds aujourd'hui disparus, rendent compte de l'importance d'un véritable réseau constitué par Pinchart mais renseignent aussi sur le monde des collectionneurs d'archives et de sceaux en Belgique entre 1864 et 1884. Ils apportent également un éclairage rare et précieux sur le mode de travail d'un archiviste à la fin du XIX^e siècle et témoignent combien il était influencé par l'importance général du projet, sans doute par ses intérêts personnels ainsi que par des contraintes externes.

A little-known source at the Archives générales du Royaume: Alexandre Pinchart's sigillographic notebooks

The impressive research work carried out by Alexandre Pinchart to select the seals that would enrich the collection of seal casts in the National Archives of Belgium is preserved in 70 notebooks that are now accessible to readers. They constitute a unique and valuable record of casting methods, cover a territory that extends far beyond the borders of present-day Belgium, provide information on collections that no longer exist, and reflect the importance of the network established by Pinchart. They also shed light on the world of archive and seal collectors in Belgium between 1864 and 1884. They also shed rare and valuable light on the working methods of an archivist at the end of the 19th century and show how much he was influenced by the overall importance of the project, undoubtedly by his personal interests as well as by external constraints.

*

* *

Guilhem DORANDEU : Arthur Engel, sigillographe français en Italie (1878-1880)

Entre 1878 et 1880, Arthur Engel mène brièvement quelques recherches sigillographiques à l'École française de Rome. Bien inséré dans les réseaux académiques du temps, le savant appuie sa démarche sur des dépouillements d'archives, sur des échanges avec des érudits locaux ou de grands spécialistes et sur le recours aux techniques de reproduction en usage, qu'il s'agisse de gravures ou de moulages. Conclut par la publication d'une monographie en 1882, ces travaux éclairent les évolutions méthodologiques développées par l'école de sigillographie française à la fin du XIX^e siècle et les limites de leur rayonnement dans le reste de l'Europe.

Arthur Engel, French sigillographer in Italy (1878–1880)

Between 1878 and 1880, Arthur Engel briefly undertook sigillographic research at the École française de Rome. Well connected within the academic networks of his time, he based his approach on archival investigations, exchanges with local scholars and leading experts, and the use of contemporary reproduction techniques, including engravings and casts. Culminating in the publication of a book in 1882, this work sheds light on the methodological developments of the French school of sigillography in the late 19th century and highlights the limits of its influence elsewhere in Europe.

*

* *

Dominique DELGRANGE : Héraldique, sigillographie, généalogie, archives et fantaisie : Jacques Meurgey (1891-1973) et les premières années de la Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris (1937-1950)

Pendant près de quarante ans, l'archiviste Jacques Meurgey (1891-1973) aura consacré une grande partie de son travail à l'étude et à la promotion de deux sciences auxiliaires de l'Histoire longtemps considérées comme un simple passe-temps agréable. S'il a fait parfois montre d'une certaine « coquetterie », en particulier en cherchant les illustrations d'une généalogie « reluisante », sans doute prudent, il aura bien choisi ses relations, en particulier pendant la période de la guerre. Il a œuvré à la promotion d'une héraldique ouverte, vivante et bien documentée. Sa collaboration avec le dessinateur Robert Louis († 1965) marquera l'époque et contribuera à développer l'intérêt du grand public pour les armoiries. Il aura donné l'impulsion favorable à la création de la Société française d'héraldique et de sigillographie, active depuis 1937.

Heraldry, sigillography, genealogy, archives and caprice : Jacques Meurgey (1891–1973) and the early years of the Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris (1937–1950)

For nearly forty years, Archivist Jacques Meurgey (1891-1973) devoted a large part of his work to the study and promotion of two auxiliary sciences of History, long considered a simple pleasant pastime. While he sometimes displayed a certain "coquetry," particularly in seeking out illustrations for a "shiny" genealogy, he was also undoubtedly prudent and chose his relationships well, particularly during the war period. He worked to promote an open, lively, and well-documented heraldry. His collaboration with the designer Robert Louis (1902-1965) would mark the era and contribute to developing the general public's interest in coats of arms. He provided the impetus for the creation of the French Society "Société française d'héraldique et de sigillographie", active since 1937.



Liste des contributeurs

Yves AIRIAU, trésorier de la SFHS

Arnaud BAUDIN, docteur en histoire, directeur adjoint des Archives et du patrimoine de l'Aube

Brigitte Miriam BEDOS-REZAK, professeur d'histoire à la New York University

Clément BLANC-RIEHL, chargé d'études documentaires aux Archives nationales (Paris), responsable des collections sigillographiques

Jean-Christophe BLANCHARD, ingénieur de recherche au CRULH-Université de Lorraine

Michaël BLOCHE, docteur en histoire, conservateur du patrimoine, directeur des Archives nationales de la Principauté de Monaco

Daniel BONTEMPS, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Carla BOZZOLO, chercheur émérite à l'IRHT (CNRS)

Ghislain BRUNEL, conservateur général honoraire du patrimoine

Thomas BRUNNER, maître de conférences en histoire du Moyen Âge à l'université de Strasbourg

Jean-Claude CHEYNET, professeur émérite en histoire byzantine à Sorbonne Université

Pierre COUHAULT, docteur en histoire, adjoint au chef du service Histoire à la Bibliothèque nationale de France

Dominique DELGRANGE, secrétaire général de la SFHS

Guilhem DORANDEU, docteur en histoire, membre de l'École française de Rome

Martin DE FRAMOND, conservateur général honoraire du patrimoine

Marc GIL, maître de conférences émérite en histoire de l'art de l'Université de Lille (HARTIS UMR-CNRS)

Lucie JARDOT, docteur en histoire

Jean-Vincent JOURD'HEUIL, docteur en histoire, membre associé du LEM-CERCOR (UMR CNRS 8584)

Marc LIBERT ZUCKERMANN, chef de section des archives d'Ancien Régime des Archives générales du Royaume (Belgique)

Hélène LOYAU, chercheur émérite à l'IRHT (CNRS)

Laurent MACÉ, professeur d'histoire médiévale à l'Université Toulouse Jean-Jaurès

LISTE DES CONTRIBUTEURS

Christophe MANEUVRIER, maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Caen Normandie

Olivier MATTÉONI, professeur en histoire du Moyen Âge à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Miguel METELO DE SEIXAS, chercheur principal à l'Instituto de estudos medievais de l'Universidade NOVA de Lisbonne, président de l'Instituto português de heráldica

Maria do Rosário MORUJÃO, professeur en histoire médiévale à l'Université de Coimbra

Michel NASSIET, professeur émérite d'histoire à l'Université d'Angers

Marie-Adélaïde NIELEN, conservateur en chef au département du Moyen Âge et de l'Ancien régime des Archives nationales

Jean-François NIEUS, maître de recherche du FNRS, professeur en histoire médiévale à l'Université de Namur

Michel PASTOUREAU, directeur d'études émérite à l'ÉPHE

Christophe ROUSSEAU-LEFEBVRE, docteur en histoire, titulaire du post-doctorat de l'ÉPHE

Caroline SIMONET, docteur en histoire, membre associé du CRAHAM-Université de Caen Normandie

Nicolas VERNOT, docteur en histoire, chercheur invité à CY Cergy Paris Université

Ambre VILAIN, maître de conférences en histoire de l'art à l'Université de Nantes

Inès VILLELA-PETIT, conservateur du patrimoine, historienne de l'art





1



2

Article BEDOS-REZAK : 1. *Speculum humanae salvationis*, trad. Jean Miélot (détail du frontispice), Loyset Liédet, Bruges, vers 1470. - Paris, BnF, Français 6275, fol. 1. 2. *Speculum humanae salvationis*, trad. Jean Miélot (détail du frontispice : parabole du sceau et de la cire), Maître d'Edouard IV, Bruges, vers 1485.- Paris, BnF, Français 6275, fol. 2.

II



3



4

Article GIL : 3. *Psautier d'Eadwine (détail)*, Cantorbéry, vers 1155-1160. - Cambridge, Trinity College Library, Ms. R.17.1, fol. 203v. **Article BLANC-RIEHL :** 4. *Petites Heures de Jean de Berry (détail: portrait de Jean de Berry)*, frères Limbourg, vers 1375-1390 - Paris, BnF, Latin 18014, fol. 120. Tous droits réservés à la Trinity College Library de Cambridge.



5



6

Article MACÉ : 5. *Annales de la ville de Toulouse. Les capitouls durant le mandat 1369-1370* - AM Toulouse, BB 273. 6. *Sarcophage présumé de Hugues de Palays, fin XIII^e s..* Toulouse, Musée des Augustins. Cliché : Daniel Martin.

IV



7



8

Article BRUNEL : 7. Charte des régents du royaume (1270) – Paris, AN, L/432/A, n° 60/5bis. 8. Charte de l'officialité de Tournai (1323). Paris, AN, J//229/A, n° 28bis.



9



10



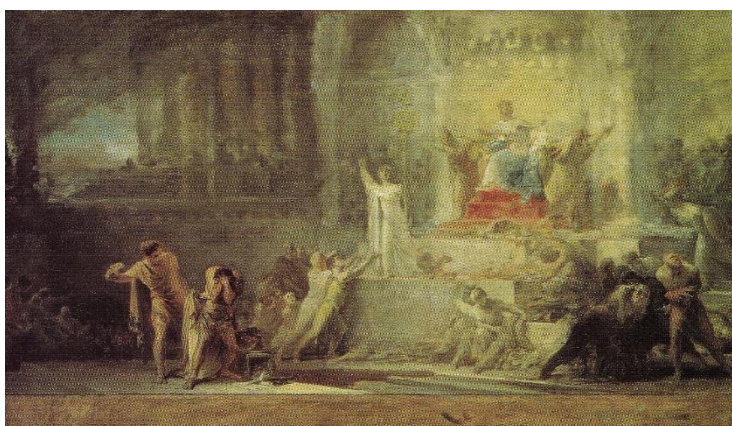
11

Article BONTEMPS : 9. *La bataille de Patay avec l'écu armorié de Dunois au centre de la bataille* – Paris, BnF, Français 2691, fol. 28r (détail). Cliché Gallica. **Article ROUSSEAU LEFEBVRE : 10.** *Disposition générale du manuscrit* : la page des blasonnements précède celle des écus décrits (mises côte-à-côte ici) ; le cadre de justification et la réglure sont visibles. Famille de Beauvilliers (de Saint-Aignan), variante de l'émail du fascé avec Vulson ; dessin peint de l'auteur quand Vulson s'est dispensé de représenter l'écu – BM Chartres (*L'Apostrophe*), ms 133, p. 285-286. Cliché de l'auteur. **11.** *Polacre* – BM Chartres (*L'Apostrophe*), ms 133, p. 274. Clichés de l'auteur.

VI



12



13



14

Article METELO DE SEIXAS : 12. Lisbonne, palais royal d' Ajuda. Le Retour de João VI et de la famille royale au Portugal en 1821 (fresque). Photo de l'auteur. 13. La constitution protégée, le despotisme écrasé (gravure de Constantino Fontes, Lisbonne, 1822). 14. Allégorie à la constitution de 1822 jurée par le général Gomes Freire de Andrade (gravure anonyme non datée).



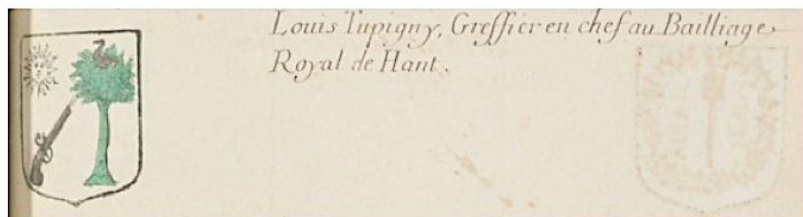
15



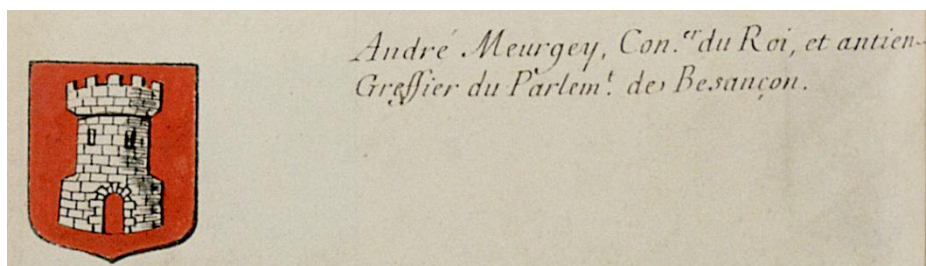
16

Article METELO DE SEIXAS : 15. Armoiries conjointes du Royaume-Uni de Portugal, Brésil et Algarves selon le décret de leur création le 13 mai 1816 (gravure colorée). 16. Drapeau de la monarchie constitutionnelle créé en 1830 et utilisé jusque 1910. – Lisbonne, Palácio Nacional da Ajuda.

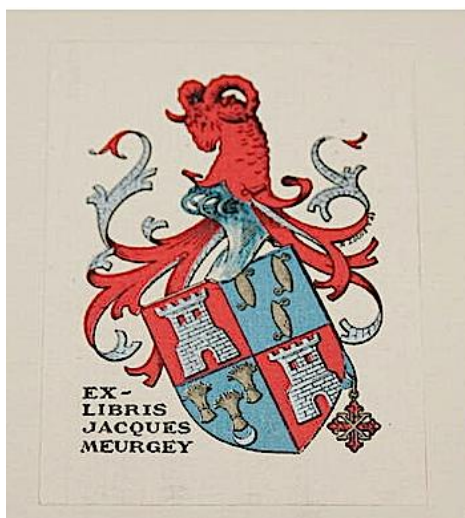
VIII



17



18



19

Article DELGRANGE : 17. (En haut) *Armorial général, Ham. Armoiries de Pierre Tupigny.* – Paris, BnF, Français 22259, p. 420. (En bas). *Armorial général, Ham. Armoiries de Louis Tupigny.* – Paris, BnF, Français 32259, p. 115. 18. *Armorial de 1696. Armoiries d'André Meurgey, ancien greffier du Parlement de Besançon.* – Paris, BnF, Français 32234, p. 8. 19. Deux *ex libris* « Meurgey » ; à gauche, aux armes de Meurgey-Potot ; à droite, Meurgey-Tupigny, les lions tiennent des bannières aux armes de Wavrin et de Tupigny ; on a inscrit « Beaurains » (sic) au lieu de Beurain. Dessins signés Robert Louis.